

Faculté des arts et des sciences
Département de sociologie

Guide des études
de
Premier cycle



2018-2019

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tél. secrétariat : 514-343-6620
Télécopieur : 514-343-5722
Site internet : www.socio.umontreal.ca

Adresse postale

Département de sociologie
Université de Montréal
C.P. 6128 – Succursale Centre-ville
Montréal, Qc H3C 3J7

Adresse civique

Pavillon Lionel-Groulx
3150, rue Jean-Brillant, 5^e étage
Montréal, Qc H3T 1N8

Responsables des études de premier cycle :

Barbara Thériault : Co-directrice des études de premier cycle pour les programmes en sociologie (bac, majeure, mineure)
Bureau : C-5094
Téléphone : 514-343-6621
Courriel : barbara.theriault@umontreal.ca

Éric Lacourse : Co-directeur des études de premier cycle pour le programme bidisciplinaire (baccalauréat en psychologie et sociologie).
Bureau : C-5104
Téléphone : 514-343-6766
Courriel : eric.lacourse@umontreal.ca

Technicienne en gestion des dossiers étudiants du premier cycle :

Valérie Dostaler
Bureau C-5118
Téléphone : 514-343-6111, poste 3769
Courriel : valerie.dostaler@umontreal.ca

TRIMESTRE D'AUTOMNE 2018

Début des cours: le 4 septembre (au 21 décembre)

Modifications de choix de cours : du 4 au 19 septembre inclusivement

Dernier jour pour annuler un cours (sans frais) : le 19 septembre

Dernier jour pour abandonner un cours (le cours n'est pas remboursé) : le 9 novembre

Période d'activités libres (pas de cours) : du 22 au 26 octobre

Période d'examens et/ou de remise des travaux : du 8 au 21 décembre 2018 (date déterminée par le professeur du cours). Les travaux doivent être déposés dans la boîte à travaux située près du C-5124, avant 16h00 du jour d'échéance. **Il n'y aura pas de cours ou d'examens du 22 décembre au 6 janvier inclusivement.**

TRIMESTRE D'HIVER 2019

Début des cours : le 7 janvier (au 30 avril)

Modifications de choix de cours : du 7 au 22 janvier inclusivement

Dernier jour pour annuler un cours (sans frais) : le 22 janvier

Dernier jour pour abandonner un cours (le cours n'est pas remboursé) :
le 15 mars

Date limite pour faire une demande de changement de programme pour
l'automne 2018 : 1^{er} février 2019

Période d'activités libres (pas de cours): du 4 au 8 mars

Réinscription pour le trimestre d'été : à partir du début février
(la date exacte vous sera précisée par courriel)

Réinscription pour 2019-2020 : à partir du début avril
(la date exacte vous sera précisée par courriel)

Période d'examens et/ou de remise des travaux : du 15 au 30 avril (date
déterminée par le professeur du cours). Les travaux doivent être déposés dans la
boite à travaux située près du C-5124, avant 16h00 du jour d'échéance.

Table des matières

TRIMESTRE D'AUTOMNE 2018	2
TRIMESTRE D'HIVER 2019	3
Table des matières	4
Mot de la direction des études de premier cycle	8
1. Introduction	9
1.1 <i>La sociologie : quoi et pourquoi ?</i>	9
1.2 <i>Les perspectives professionnelles avec un baccalauréat en sociologie</i>	10
1.3 <i>Aperçu des programmes en sociologie</i>	12
Le baccalauréat spécialisé (30 cours).....	12
La majeure en sociologie (20 cours)	15
La mineure en sociologie (10 cours)	15
Le baccalauréat bidisciplinaire en psychologie et sociologie (30 cours)	16
Le microprogramme de premier cycle en relations ethniques (5 cours)	17
1.4 <i>Admission aux programmes en sociologie</i>	18
1.4.1 Demande de reconnaissance de crédits.....	19
1.5 <i>Accéder aux études supérieures</i>	20
2. Connaître le département de sociologie	22
2.1 <i>Bienvenue au Département de sociologie</i>	22
2.2 <i>La structure et le fonctionnement du département</i>	25
2.3 <i>Le corps professoral</i>	27
2.4 <i>Les chargés de cours</i>	28
2.5 <i>L'enseignement au Département de sociologie</i>	29
2.6 <i>Les modalités d'évaluation et la notation</i>	31

2.7	<i>Guide de conversion des notes et signification approximative des différents niveaux</i>	33
	Travail excellent.....	33
	Travail satisfaisant	33
	Travail passable	34
	Travail tout juste acceptable.....	34
	Travail inacceptable – Échec.....	34
	Échec	34
2.8	<i>Le plagiat</i>	35
	Les conséquences du plagiat.....	35
2.9	<i>L'outil numéro un : la langue</i>	37
2.10	<i>Les laboratoires de recherche et les stages*</i>	38
2.11	<i>Les relations internationales</i>	38
	2.11.1 Accueil aux étudiants étrangers et en échange	38
	2.11.2 Étudier à l'étranger.....	40
3.	Ce qu'il faut savoir à l'Université	42
3.1	<i>L'UNIP et la carte d'étudiant</i>	42
3.2	<i>L'obtention d'un courriel et l'accès aux ressources informatiques</i> 43	
3.3	<i>La bibliothèque</i>	45
3.4	<i>Les associations étudiantes au Département de sociologie</i>	46
	3.4.1 Le Regroupement des étudiantes et étudiants de sociologie de l'Université de Montréal (RÉÉSUM).....	46
	3.4.2 L'association des étudiants de psychologie et sociologie de l'Université de Montréal (AEPSUM) :	47
3.5	<i>La FAÉCUM</i>	48
3.6	<i>Services offerts aux étudiants et ressources diverses</i>	51
4.	Les programmes de premier cycle en sociologie : Structures et prescriptions d'inscriptions	55
4.1	<i>Le baccalauréat spécialisé</i>	55
	4.1.1 Structure du programme	56
	Le stage en milieu de travail.....	57

Le stage en milieu de recherche.....	58
Les laboratoires de recherche.....	58
Cheminement international.....	59
4.1.2 Prescriptions d'inscription et ordre dans lequel on doit suivre les cours obligatoires.....	60
4.1.3 Spécialisation (ou orientation) Fondamentale.....	63
4.1.4 Spécialisation (ou orientation) Études de la population	66
4.1.5 Spécialisation (ou orientation) Relations ethniques, immigration et racisme	68
4.1.6 Spécialisation (ou orientation) Santé et société	69
4.2 <i>La majeure en sociologie</i>	71
4.2.1 Structure du programme	71
4.2.2 Prescriptions d'inscriptions et ordre dans lequel on doit suivre les cours obligatoires.....	74
4.3. <i>La mineure en sociologie</i>	76
4.3.1 Structure du programme	76
4.4 <i>Baccalauréat en psychologie et sociologie</i>	79
4.4.1 Structure du programme	79
Le stage en milieu de travail.....	83
Le stage en milieu de recherche.....	84
Les laboratoires de recherche.....	84
4.4.2 Cheminements.....	85
4.4.3 Prescriptions d'inscription et ordre dans lequel on doit suivre les cours obligatoires.....	87
4.5 <i>Microprogramme de premier cycle en relations ethniques</i>	88
5. Le choix de cours et l'inscription en ligne : marche à suivre	90
5.1 <i>Nature des cours et indications comprises dans les sigles</i>	97
Cours obligatoires	97
Cours à option	97
Cours au choix.....	98
Cours hors programme	99
Indications comprises dans les sigles de cours.....	100
6. Répertoire des cours	101
6.1 <i>Répertoire des cours offerts au Département de sociologie....</i>	<i>101</i>

6.2	<i>Répertoire des cours de psychologie du baccalauréat en psychologie et sociologie.....</i>	<i>113</i>
7.	Le corps professoral au Département de sociologie.....	118
7.1	<i>Personnel enseignant.....</i>	<i>118</i>
7.2	<i>Professeurs associés, émérites et honoraires (retraités).....</i>	<i>124</i>
7.3	<i>Les chercheurs associés au département.....</i>	<i>128</i>
7.4.	<i>Professeurs invités.....</i>	<i>130</i>
8.	Coordonnées utiles.....	130
9.	Plan du campus.....	132

Mot de la direction des études de premier cycle

Ayant choisi de poursuivre vos études en sociologie, vous allez maintenant redécouvrir le monde qui vous entoure, auquel vous appartenez et auquel vous participez activement. Pour relever ce défi passionnant, il faut être bien équipé afin de pouvoir circuler avec confiance dans les corridors académiques et bureaucratiques d'une grande université comme la nôtre.

Ce guide a pour but de vous fournir toutes les informations pratiques dont vous allez avoir besoin. Il vise tout d'abord à favoriser votre intégration au Département de sociologie et comprend donc des informations sur le département lui-même, ses programmes et ses professeurs, ainsi que sur certaines démarches administratives à suivre comme l'obtention d'un UNIP, l'accès au courrier électronique, aux ressources des bibliothèques et ainsi de suite. En outre, ce guide vous offre les informations nécessaires à la construction et à la poursuite d'un programme d'études répondant à vos intérêts, à vos projets déjà fixés ou au développement de ceux encore à déterminer ou en émergence.

Je vous invite donc à lire entièrement et attentivement ce guide. Il vous indiquera les jalons de vos études au Département de sociologie. Vous y trouverez les réponses à la grande majorité de vos questions. Sans ce guide, vous risquez de vous perdre rapidement dans les labyrinthes administratifs, de vous fier à des informations inexactes ou de prendre des décisions sans avoir consulté les bonnes personnes. Lorsque vous avez des questions ou éprouvez des difficultés, n'oubliez pas que vous pouvez compter aussi sur le personnel du département pour vous diriger vers les bonnes personnes ressources.

Professeurs et chargés de cours, représentants étudiants, personnel de soutien, équipe de direction, nous nous engageons tous et toutes à faire notre possible pour faire de votre séjour au sein du Département de sociologie une expérience valorisante et agréable.

1. Introduction

1.1 La sociologie : quoi et pourquoi ?

Pouvez-vous expliquer la montée du fondamentalisme religieux? Connaissez-vous les conditions sociales qui expliquent les variations du taux de suicide parmi les différentes catégories de la population? Quel rôle joue la discrimination dans les mécanismes d'insertion ou d'exclusion du marché du travail? Quel est l'impact de la mondialisation sur la diversité culturelle? Savez-vous quel est le groupe social affichant le taux de pauvreté le plus élevé dans notre société, et pourquoi nous ne réussissons pas comme beaucoup d'autres sociétés avancées à sensiblement réduire le taux de pauvreté? Le plus grand défi auquel sont confrontées les sociétés contemporaines est de pouvoir intervenir sur elles-mêmes, de maîtriser et de gérer leur propre devenir. Quel que soit l'objet de cette intervention – marché du travail, conditions environnementales, santé de la population, communications, culture, éducation, famille, mondialisation des échanges, promotion de la paix, immigration, rapports ethniques, mouvements sociaux – une connaissance poussée de la situation qui prévaut ainsi qu'une réflexion sur les conséquences attendues et inattendues de telle ou telle intervention sont indispensables. Voilà ce que propose l'étude de la sociologie.

La définition la plus célèbre de la sociologie est sans doute celle du grand sociologue américain C. Wright Mills, qui disait que c'est une forme de pensée, voire, une imagination capable de saisir les rapports complexes et dynamiques entre les personnes et les structures sociales, entre les biographies individuelles et l'histoire, entre les problèmes personnels et les enjeux sociaux. Vous découvrirez que les « acteurs sociaux » ne sont pas de simples acteurs sur une scène, contraints par les scénarios sociaux déjà établis par l'histoire. Au-delà de notre liberté à jouer ces scénarios comme nous le voulons, nous participons activement à la construction de ceux-ci et à leur modification constante. Ce qui distingue le plus précisément la sociologie des autres disciplines des sciences humaines et sociales, c'est l'idée que nous sommes des produits de notre société en même temps que la société est le produit des relations humaines. Démystifier ce paradoxe dans toutes les sphères de la vie sociale est la passion des sociologues.

1.2 Les perspectives professionnelles avec un baccalauréat en sociologie

Le B.Sc. en sociologie atteste des qualifications en méthodes d'enquête qualitatives et quantitatives, d'une capacité d'analyse critique et d'une compréhension des processus à l'œuvre dans les institutions, les actions, les relations et les transformations sociales. Les diplômés avec B.Sc. font, entre autres, des études de besoin et des évaluations communautaires; l'accompagnement, la défense des droits et l'insertion en emploi des personnes socialement ou économiquement marginalisées; l'animation de programmes pour des jeunes, des femmes ou des personnes âgées; l'éducation populaire; le développement économique communautaire; les relations publiques et la vente; la recherche et la rédaction journalistiques. Ils travaillent à l'intérieur des organismes et entreprises communautaires ou privées; de maisons de sondage ou de production de statistiques sociales ou de centres de recherche; des mouvements sociaux et des syndicats; des établissements publics, notamment dans le réseau sociosanitaire; des organismes non-gouvernementaux internationaux.

Les bacheliers en sociologie trouvent du travail assez facilement. Les postes qu'ils occupent font appel à leur expertise en méthodes d'enquêtes, à leur capacité d'analyse des situations ou conjonctures sociales, à leurs connaissances sur la dynamique entre les individus, les groupes et la société dans son ensemble et à leur culture générale. Selon Emploi-Avenir Canada, les perspectives d'emploi pour les titulaires d'un baccalauréat en sociologie seront généralement satisfaisantes au cours des prochaines années.

Comme pour toutes les sciences humaines, la spécialisation, l'autonomie et un salaire plus intéressant s'acquièrent à la maîtrise. Par exemple, avec une maîtrise, on peut être embauché comme « professionnel de recherche » ou administrateur de programme par la fonction publique, dans un centre ou institut de recherche, dans un CLSC, devenir professeur de CEGEP ou occuper un poste de gestion.

Outre des études supérieures en sociologie, un premier diplôme en sociologie donne également accès à des programmes d'études supérieures dans plusieurs autres domaines tels la gestion, le travail social, la criminologie, les communications, les relations industrielles, la santé communautaire ou le droit.

Voici quelques exemples d'emplois ou de lieux d'emploi pour lesquels un baccalauréat en sociologie peut être recommandé, même sans l'obtention d'une maîtrise (MSc):

- Le travail communautaire (groupes de service, de soutien, de défense de droits, de développement local, de l'environnement, etc.)
- Le journalisme (recherche, rédaction, etc.)
- Les affaires (recherche en marketing ou sur les consommateurs, gestionnaire dans une PME, agent d'immeuble, etc.)
- L'aide à l'accès à l'emploi (bureaux de placement, organismes d'orientation professionnelle, placement des personnes handicapées, etc.)
- La coopération (emplois à l'étranger, liés aux politiques et programmes orientés vers la famille, la santé, les jeunes, les femmes, etc.)
- Les relations publiques (organisation ou coordination d'événements, communications, rédaction, recherche, etc.)
- Les services sociaux (travail de groupe avec des jeunes ou des aînés, loisirs, agent de programme, etc.)
- Les services de santé (CLSC, associations comme l'Association canadienne pour la santé mentale, centres de santé des femmes, organismes communautaires en santé mentale, etc.)
- La recherche (auxiliaires de recherche : collecte de données sur des quartiers, sur des besoins, sur la satisfaction des usagers ou consommateurs; entrevues par questionnaire; recherche documentaire, analyses statistiques, etc. dans les maisons de sondage, les organismes communautaires, les entreprises, la fonction publique dont Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec.)

1.3 Aperçu des programmes en sociologie

Le Département de sociologie offre cinq programmes d'études : le baccalauréat spécialisé (90 crédits ou 30 cours), la majeure (60 crédits ou 20 cours), la mineure (30 crédits ou 10 cours), le baccalauréat bidisciplinaire en psychologie et sociologie (90 crédits ou 30 cours) et le microprogramme de premier cycle en relations ethniques (15 crédits ou 5 cours).

Le baccalauréat spécialisé (30 cours)

Les orientations (ou spécialisations) du Baccalauréat en sociologie vont intéresser les étudiants passionnés par les enjeux sociaux et par les transformations à l'œuvre dans la société contemporaine. L'orientation Fondamentale s'ouvre sur une pluralité de thèmes et d'enjeux sociaux, tandis que les trois spécialisations appliquées favorisent une concentration multidisciplinaire dans un domaine donné. Le programme offre en outre un cheminement international destiné à des étudiants désirant développer une expertise internationale et approfondir une expérience à l'étranger.

Le baccalauréat spécialisé, peu importe la spécialisation, est hautement recommandé pour ceux qui visent éventuellement à poursuivre leurs études aux cycles supérieurs. L'accès à la maîtrise exige cependant une moyenne cumulative de 3,0 ou plus. Actuellement, avec une moyenne supérieure à 3,7, on est éligible à une bourse d'admission.

Les spécialisations (ou orientations)

Au baccalauréat spécialisé, on compte quatre orientations possibles, appelées spécialisations : 1) *Fondamentale*; 2) *Études de la population*; 3) *Relations ethniques, immigration et racisme*; et 4) *Santé et société*. Le Département de sociologie de l'Université de Montréal a décidé de développer des orientations au sein de son programme de baccalauréat spécialisé pour que les étudiants puissent mettre en valeur leurs intérêts et leurs choix d'études, dans une perspective souvent pluridisciplinaire. La mention de la spécialisation est inscrite au relevé de notes mais n'est pas précisée sur le diplôme. Les étudiants doivent choisir leur spécialisation dès leur inscription au baccalauréat. Si on n'a pas un intérêt marqué pour l'une des spécialisations appliquées, il est recommandé de choisir la spécialisation *Fondamentale*. L'étudiant peut modifier

ce choix dès la fin de la première année des études, sans que l'avancement dans une spécialisation appliquée ne soit retardé.

La spécialisation Fondamentale est l'orientation classique des programmes de baccalauréat en sociologie. Elle met l'accent sur la théorie et la méthodologie tout en permettant une formation pratique à la recherche, notamment par des stages, pour les étudiants ayant une moyenne d'au moins 3,0. Elle donne à l'étudiant l'occasion d'explorer des domaines de spécialisation variés de la sociologie. Cette formation, par son caractère général, facilite l'accès à des emplois très diversifiés, qu'il s'agisse des métiers reliés à la recherche, aux enquêtes par sondage, au marketing, aux programmes en services sociaux et communautaires, au journalisme et aux médias. C'est la préparation par excellence aux études supérieures.

La spécialisation Études de la population est réalisée avec le concours du Département de démographie. Elle met l'accent sur les facteurs liés aux âges de la vie, à la fertilité, aux identités et aux rapports fondés sur le sexe ou l'appartenance ethnique ou raciale, aux inégalités qui caractérisent les populations ainsi que sur la théorie et les méthodes de l'analyse démographique. Cette formation ouvre les portes à des emplois que peuvent offrir des organismes comme Statistique Canada ou le Bureau de la Statistique du Québec, mais aussi à des emplois orientés vers la famille, l'enfance, le vieillissement de la population, dans le cadre de notre propre société ou dans celui de la coopération internationale.

La spécialisation Relations ethniques, immigration et racisme tient compte des changements importants dans la composition de la population liés notamment aux phénomènes de l'immigration (le Canada est le pays au monde qui admet la plus forte proportion d'immigrants en regard de sa population). La formation des étudiants est centrée sur l'analyse des relations ethniques y compris du racisme, l'intégration des immigrants, et les politiques gouvernementales dans la construction d'une communauté de citoyens. Cette spécialisation facilitera l'accès à des emplois tant dans les ministères des Relations avec les citoyens et de l'immigration, Citoyenneté et immigration Canada, Patrimoine canadien, que dans les Conseils et Office québécois de la langue française, les Conseils fédéral et provincial des droits de la personne, que dans des municipalités, des CLSC ou des organismes communautaires, notamment ceux liés aux communautés culturelles.

La spécialisation Santé et société forme les étudiants du premier cycle aux approches sociales de la santé et de la médecine dans les sociétés contemporaines. Elle met l'accent sur la signification de la santé et de la maladie au sein de notre société et sur la question des déterminants sociaux de la santé physique et mentale, ainsi que sur l'organisation des systèmes socio sanitaires, l'évolution et les réformes des services de santé, les enjeux du public et du privé dans un tel système, la place des professions médicales et paramédicales au sein de la société et les problèmes d'éthique et de bioéthique. La formation offerte prépare les étudiants à des emplois liés à la santé des populations dans des CLSC, des hôpitaux, des directions des ministères de la santé ou des organismes communautaires. Les conditions d'emploi sont très bonnes pour les agents de programmes, recherchistes et experts-conseils en politiques sociales et de la santé.

Le cheminement international (ce cheminement est possible quelle que soit la spécialisation choisie)

Le cheminement international vise à développer chez l'étudiant une compétence internationale plus poussée dans le domaine de la sociologie. Les comparaisons internationales ont le mérite de faire apparaître le rôle crucial des institutions et des facteurs structurels dans les parcours de vie et l'organisation sociale. Une expérience d'études à l'étranger et le développement de compétences en perspectives comparées amènent l'étudiant de sociologie à mieux prendre la mesure de la particularité de son contexte sociétal de référence et l'invite à s'interroger sur la place des institutions et des cultures nationales à chaque étape de la vie. Le cheminement invite donc l'étudiant à :

1. développer des outils et des connaissances en comparaison internationale et en perspectives comparées;
2. approfondir une expérience à l'étranger en suivant des cours de sociologie portant sur le pays visité et/ou en accomplissant un stage en milieu de travail dans ce pays;
3. apprendre une langue étrangère.

La majeure en sociologie (20 cours)

La majeure vise à donner des bases théoriques et méthodologiques en sociologie et à permettre à l'étudiant d'explorer plusieurs thématiques. Elle s'adresse aux étudiants qui s'intéressent d'abord à la sociologie mais qui manifestent un intérêt pour combiner cette formation avec une mineure dans une discipline complémentaire comme science politique, histoire, journalisme, coopération internationale, anthropologie ou sciences économiques. On peut normalement accéder à la maîtrise en sociologie avec un grade de premier cycle composé d'un diplôme de majeure en sociologie associé avec une mineure ou un certificat et une moyenne de 3,0 (B) ou plus.

La mineure en sociologie (10 cours)

La mineure en sociologie peut constituer une porte d'entrée vers d'autres sciences et professions sociales. À l'inverse, elle peut constituer une bonne formation d'appoint pour compléter l'apprentissage d'autres disciplines, que cet apprentissage ait été entrepris dans le cadre d'une majeure ou de deux autres mineures. On peut accéder à la maîtrise en sociologie avec un diplôme de mineure intégré dans un grade de premier cycle et une moyenne de 3,0 ou plus, en suivant un ou deux trimestres de propédeutique.

Le baccalauréat bidisciplinaire en psychologie et sociologie (30 cours)

Le programme vise à développer des compétences croisées en sociologie et psychologie en vue de nombreux profils de carrière exigeant les habiletés suivantes : formuler des raisonnements articulant les savoirs théoriques et thématiques des deux disciplines; assimiler la littérature scientifique portant sur les comportements humains, qu'il s'agisse d'expérimentation, d'observation quantitative ou qualitative; effectuer une démarche de recherche qui s'appuiera sur un choix étendu de méthodologies, de méthodes et de techniques; démontrer une capacité de compréhension et d'analyse de la diversité des individus et des groupes sociaux en présence dans différents milieux. Il s'adresse à des étudiants qui recherchent une formation intégrant ces deux disciplines fondamentales.

Les étudiants complétant ce programme sont compétents pour occuper divers emplois avec composantes sociologiques et psychologiques qui sont accessibles après un baccalauréat, tels agent à l'intervention, agent de développement interculturel, agent de probation, agent de recrutement, agent de relations humaines, conseiller en placement, en main-d'œuvre, en réadaptation, en relations ou en ressources humaines, en toxicomanie, intervenant en santé mentale, intervenant communautaire, psychosocial etc.

Pour les étudiants intéressés à poursuivre des études supérieures, diverses formations de 2^{ème} cycle (microprogramme, DESS, maîtrise) sont accessibles. Ce baccalauréat prépare particulièrement aux études supérieures dans les programmes spécialisés de sociologie, de psychologie et plus particulièrement en microsociologie, sociologie de l'individu et en psychologie sociale ou clinique. Ils préparent bien également à divers programmes de 2^{ème} cycle plus professionnels notamment en sciences de l'orientation, en criminologie, ou encore en travail social. L'accès direct à certains programmes de 3^{ème} cycle de psychologie est également rendu possible à certaines conditions après l'obtention du baccalauréat en psychologie et sociologie pour les étudiants ayant suivi un cheminement incluant tous les cours du tronc commun en psychologie (voir section 4.4.2 ci-dessous). Il faut souligner cependant la faible chance qu'ont les étudiants du baccalauréat en psychologie et sociologie de pouvoir accéder au doctorat en psychologie à l'Université de Montréal, étant donné le nombre restreint de places disponibles.

Le microprogramme de premier cycle en relations ethniques (5 cours)

Le principal objectif de ce microprogramme de premier cycle en relations ethniques est de sensibiliser les étudiants à la composition pluriethnique croissante du Québec et du Canada dans son ensemble et de rendre compte des dynamiques découlant des ajustements à faire dans l'emploi, l'éducation, les services de santé, le logement, les médias, la police, etc., en fonction de la réalité pluriethnique de la société. Le microprogramme de premier cycle donne lieu à une attestation spécifique. Les cours du microprogramme de premier cycle en relations ethniques peuvent être intégrés dans un programme d'études s'ils en font partie.

1.4 Admission aux programmes en sociologie

Les personnes désireuses de faire une demande d'admission dans l'un ou l'autre des programmes d'études offerts au Département doivent remplir les conditions suivantes:

- détenir le diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente;
- posséder une connaissance suffisante de la langue française.

La majeure et la mineure en sociologie ainsi que le microprogramme de premier cycle en relations ethniques n'étant pas contingentés, toute personne qui satisfait aux conditions précédentes est susceptible d'être admise.

Pour le baccalauréat en sociologie, on exige une cote R minimale de 22 et pour le baccalauréat en psychologie et sociologie, une cote R minimale de 23,5. Les étudiants craignant de ne pas avoir une cote R suffisante pour le baccalauréat souhaité, peuvent mettre en 2^e choix (lors de la demande d'admission) la majeure ou la mineure en sociologie le temps de faire remonter la cote de rendement. Les cours suivis à la majeure (ou à la mineure) pourront être transférés dans le baccalauréat par la suite si l'étudiant parvient à être admis au baccalauréat.

L'admission est possible pour septembre ou janvier. Les demandes d'admission doivent être déposées au Service des admissions (Bureau du registraire) avant le 1^{er} février (1^{er} mars pour les finissants de CEGEP) pour la session de l'automne suivant et avant le 1^{er} novembre pour la session de l'hiver suivant. Les programmes sont offerts à plein temps (4 ou 5 cours par trimestre) et à temps partiel (1 à 3 cours par trimestre).

Les étudiants qui entrent à l'Université et qui n'ont pas fait leurs études antérieures dans un contexte entièrement francophone doivent passer un test de français dont la réussite est une condition d'admission. Tout étudiant ayant obtenu un résultat se situant entre 605 et 780 est tenu de suivre le ou les cours de français langue seconde de sigle EDP qui lui sont prescrits selon son niveau dans l'année qui suit son admission. L'obtention du diplôme est conditionnelle à la réussite de ce ou ces cours dits «hors programme». Il est à noter qu'il est

demandé de s'inscrire obligatoirement à ces cours dans les trois premiers trimestres de scolarité. Même les étudiants ayant réussi leur test avec succès peuvent avoir intérêt à améliorer leur français écrit et à suivre les cours d'appoint nécessaires.

Les formulaires de demande d'admission sont disponibles en ligne sur le site de l'Université de Montréal : www.umontreal.ca, sélectionner l'onglet *Études*, cliquer sur *Admission* et suivre les indications, ou se présenter au Service des admissions et du recrutement situé au 2332, boul. Édouard-Montpetit, au 3^{ième} étage.

1.4.1 Demande de reconnaissance de crédits

L'étudiant qui a fait des études universitaires dans une autre université ou dans un autre programme et qui désire obtenir une équivalence ou une exemption de cours doit remplir le formulaire «Demande d'équivalence ou d'exemption de cours» que l'on trouve à l'adresse:

<http://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/ressources-etudiantes/>

Ou en format papier au Département de sociologie, le remettre à son département et joindre l'original du relevé de notes officiel de l'établissement universitaire (si celui-ci n'a pas été fourni au moment de l'admission) ainsi qu'une description détaillée des cours suivis (plan de cours ou syllabus). Une traduction officielle est requise si les documents ne sont pas rédigés en français ou en anglais.

Les équivalences (EQV) ou les exemptions (EXE) accordées sont portées au relevé de notes de l'étudiant dont la consultation est disponible en ligne.

1.5 Accéder aux études supérieures

Les études de premier cycle en sociologie assurent une formation générale de base en théorie sociale et méthodes de recherche, ainsi que sur une gamme de phénomènes et thématiques de pertinence sociale. Une formation de ce niveau offre à l'étudiant des atouts importants sur le marché du travail mais, comme dans toutes les sciences sociales et naturelles, une formation au niveau des cycles supérieurs (ex. une maîtrise ou un autre diplôme d'études supérieures) augmente de beaucoup sa capacité à trouver un excellent emploi dans son champ.

La maîtrise en sociologie prend environ deux ans : un an pour suivre des cours avancés et de 6 mois à un an pour compléter une recherche et la rédaction d'un mémoire d'une centaine de pages sur un sujet au choix. On travaille sur le mémoire sous la direction d'un professeur du département.

L'accès aux études supérieures est cependant réservé aux meilleurs étudiants. Ceux et celles qui s'y présentent doivent s'assurer de disposer d'un très bon dossier étudiant. L'admission à la maîtrise en sociologie exige un baccalauréat (spécialisé en sociologie ou bidisciplinaire en psychologie et sociologie) ou un grade de 1^{er} cycle constitué d'une majeure en sociologie et d'un certificat ou une mineure dans une autre discipline. L'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,0 (B). Le candidat doit avoir une bonne idée du champ dans lequel il voudrait mener sa recherche. Il doit idéalement rencontrer les professeurs pour déterminer sous la supervision de quel professeur il pourrait travailler.

Par ailleurs, la Faculté des études supérieures, le Département et des professeurs contribuent au soutien financier des étudiants en leur offrant des bourses ainsi que des assistanats de recherche et d'enseignement. Les étudiants ayant une moyenne de plus de 3,7 sont éligibles à une bourse d'admission à la maîtrise. Les gouvernements canadien et québécois offrent également des bourses très intéressantes aux meilleurs candidats et candidates aux cycles supérieurs (moyenne de 3,8 et plus). C'est dès la fin de la deuxième année du baccalauréat qu'il faut penser à faire la demande pour ces bourses si votre moyenne est de 3,8 et plus. Ces demandes doivent être déposées au début de l'automne de la 3^{ième} année.

Une maîtrise en sociologie donne accès à des emplois exigeant une certaine autonomie en recherche ou des emplois de coordination de projets de recherches ou d'interventions sociales. Quelques-uns des meilleurs étudiants à ce niveau peuvent, sous réserve de certaines conditions, passer rapidement au doctorat ouvrant la porte à une carrière universitaire ou d'enseignement collégial.

Des informations plus précises et des conseils sont disponibles en consultant le directeur des études supérieures du Département de sociologie, Monsieur Jacques Hamel.

Le baccalauréat en sociologie est de plus reconnu comme fournissant d'excellentes bases pour la poursuite d'un diplôme d'études supérieures dans plusieurs champs d'application professionnelle comme, par exemple, l'administration, le travail social, la criminologie, les communications, les relations industrielles, le droit, l'administration des services de santé ou la santé communautaire. Les exigences précises pour ces programmes, ainsi que plusieurs autres renseignements utiles, sont disponibles sur le site internet de l'Université de Montréal.

2. Connaître le département de sociologie

2.1 Bienvenue au Département de sociologie

Le Département de sociologie a été fondé en mars 1955. Les années 1960 et l'époque de la Révolution tranquille ont constitué une période privilégiée pour le développement de la sociologie et du Département. La Commission Parent et la réforme de l'éducation, le développement des domaines de la santé, du travail, des communications, des politiques sociales, des arts et de la culture, ont permis l'émergence et l'essor de ces champs sociologiques au Québec, de concert avec une émergence internationale. De même, les mouvements sociaux et les transformations idéologiques (nationalisme, féminisme, néo-libéralisme, écologisme, etc.) sont toujours des sujets de choix pour l'implication et la réflexion des sociologues.

Aujourd'hui comme dans le passé, le Département offre une solide formation générale en sociologie couvrant un très large éventail de phénomènes de société et offrant la possibilité de suivre une spécialisation dans un domaine de pratique. Des cours communs à l'ensemble des programmes et orientations sont axés sur :

- les fondements théoriques de la sociologie;
- les débats sociologiques contemporains;
- les nombreux outils méthodologiques nécessaires à la production de travaux sociologiques (questionnaires, méthodes de recherche documentaire, d'observation et d'entrevues, analyse de discours et de contenu, sondages, analyse statistique).

De plus, le Département permet l'exploration de divers champs de spécialisation tels que : immigration, relations ethniques, racisme, travail, inégalités de classe et de genre, déterminants sociaux de la santé, politiques sociales par rapport à l'exclusion et à la citoyenneté, problèmes de gouvernance urbaine, nouvelle culture axée sur la technologie et les informations, développement et mondialisation, etc. Le Département favorise en outre une ouverture sur des disciplines connexes pour mieux comprendre les multiples facettes des questions traitées en sociologie (un choix de cours complémentaires en anthropologie,

communication, économie, histoire, philosophie, psychologie, science politique, etc.).

Par ailleurs, le Département de sociologie s'est joint au Département de psychologie pour se doter d'un programme bidisciplinaire mettant l'accent sur l'individu et la société. La connaissance de la psychologie et de la sociologie permet de poser un double regard sur la complexité du phénomène humain et de mieux comprendre les comportements individuels et l'action sociale. Ce programme mise sur la complémentarité de ces deux disciplines pour refléter la complexité des modes d'existence contemporains. De plus amples informations sur ce programme sont disponibles sur le site du Département de sociologie, aux adresses :

<https://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-psychologie-et-sociologie/structure-du-programme/>

Ou auprès de Mme Valérie Dostaler (local C-5118, tél. 343-6111, poste 3769).

Le Département de sociologie joue un rôle très influent dans le développement actuel de la sociologie au Québec. Ses professeurs contribuent au développement de la discipline à travers leur participation à de nombreux groupes et centres de recherche ainsi qu'à une Chaire :

Centres de recherche affiliés au département de sociologie

- Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions
- Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS)
- Centre d'études ethniques des universités montréalaises (CEETUM)
- Centre de recherche sur les politiques et le développement social (CPDS)
- Centre canadien d'études allemandes et européennes (CCEAE)
- Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM)
- Centre d'étude des religions de l'Université de Montréal (CERUM)
- Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT)

Groupes de recherche affiliés au département de sociologie

- Groupe de recherche sur les institutions et les mouvements sociaux (GRIMS)
- Groupe interuniversitaire d'études sur les sociétés africaines (GIERSA)

Chaire de recherche dirigée par Cécile Van de Velde, professeure agrégée

- Chaire de recherche du Canada – Inégalités sociales et parcours de vie

Par ailleurs, le Département est à la fine pointe dans le domaine des statistiques sociales. L'arrivée en 2001 de l'Institut de la statistique de l'UNESCO sur le campus de l'Université de Montréal, ainsi que la mise sur pied du Centre Interuniversitaire Québécois de Statistiques Sociales (CIQSS) permettant l'accès aux données de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec, renforcent considérablement ce projet.

Le Département de sociologie est aussi associé à deux publications: *Sociologie et sociétés*, considérée sur le plan international comme l'une des meilleures revues thématiques de langue française, et *Possibles*, une revue engagée qui aborde des thèmes d'actualité (maintenant uniquement sur le web). Enfin, vos études se dérouleront dans un climat de convivialité et d'échanges intellectuels. Au menu: des conférences données par des professeurs invités réputés, des colloques, des débats-midi et des activités socioculturelles dynamiques.

2.2 La structure et le fonctionnement du département

Le Département de sociologie est l'un des vingt-six départements de la Faculté des arts et des sciences. L'administration de la Faculté est sous la responsabilité d'un doyen assisté de quatre vice-doyens. La direction du Département est assurée par un de ses professeurs, nommé par la Faculté pour un mandat de 4 ans. Le directeur du Département est soutenu par un directeur des études de premier cycle et un directeur des études des cycles supérieurs qu'il nomme parmi les professeurs. Actuellement, la directrice du Département est Mme Marianne Kempeneers. Mme Barbara Thériault est la co-directrice des études de premier cycle pour les programmes de sociologie, M. Éric Lacourse est le co-directeur des études de premier cycle pour le programme bidisciplinaire et le directeur des études supérieures est M. Jacques Hamel.

Ces quatre personnes sont chargées du développement et de l'application des politiques internes ainsi que de la résolution des problèmes pouvant survenir. Cela dit, la gestion du Département est largement démocratique: la majorité des décisions portant sur la pédagogie, l'embauche de nouveaux professeurs, les réformes de programmes, etc. sont prises, après débat et discussion, par l'Assemblée départementale comprenant l'ensemble des professeurs de tous les rangs (adjoints, agrégés et titulaires) ainsi que des représentants des chargés de cours, des étudiants du premier cycle et des étudiants des cycles supérieurs. Plusieurs de ces décisions doivent cependant être approuvées par la Faculté.

Parallèlement à cette gestion académique du Département se trouve une équipe de soutien administratif. Mme Élane Gingras est l'adjointe à la direction et s'occupe de toute la logistique nécessaire au bon fonctionnement d'un département universitaire. Elle est, pour l'essentiel, responsable de la gestion des budgets et du personnel non-enseignant. Ce personnel est composé de la secrétaire de direction, Mme Sylvie Giguère; de l'agente de secrétariat, Mme Arielle Tordjman, ainsi que des techniciennes en gestion des dossiers étudiants (TGDE) du premier cycle, Mme Valérie Dostaler et de celle des cycles supérieurs, Mme Geneviève Meaney.

Comme vous l'aurez deviné, les personnes-clés pour les étudiants du baccalauréat sont la co-directrice des études de premier cycle pour les programmes de sociologie, Mme Barbara Thériault et le co-directeur des études de premier cycle pour le programme bidisciplinaire, M. Éric Lacourse, qui peuvent vous conseiller sur des questions ou problèmes d'ordre académique, et

Mme Valérie Dostaler, la TGDE, qui peut répondre à la majorité de vos questions d'ordre administratif touchant, par exemple, à l'inscription, à la modification ou l'abandon d'un cours, à un changement de programme, etc. En l'absence de ces personnes, vous pouvez vous diriger vers l'adjointe à la direction, Mme Élane Gingras. Par contre, toutes les questions reliées aux frais de scolarité relèvent exclusivement de la Direction des finances de l'Université, qui seule peut vous répondre (Division des droits de scolarité : 514-343-6915).

2.3 Le corps professoral

Diplômés des plus grandes universités nord-américaines et européennes, les professeurs se distinguent par le pluralisme des approches et la diversité des courants intellectuels. Depuis la naissance du Département, ils jouent un rôle intellectuel de premier ordre sur les institutions et les pratiques des sociétés québécoise et canadienne, qu'il s'agisse du système d'éducation, de la Charte de la langue française, du syndicalisme, du système de santé, de la francisation des entreprises, de l'immigration, des relations ethniques, des grands conseils de recherche, de l'environnement, des statistiques sociales. L'étude de la sociologie à l'Université de Montréal est largement enrichie par l'activité de recherche des professeurs et par la présence de professeurs invités de réputation internationale. Les champs d'intérêt et les coordonnées des professeurs sont présentés dans le chapitre 7 de ce guide. Vous êtes invités à communiquer directement avec eux par courrier électronique, par téléphone ou en personne pendant leurs heures de disponibilité.

2.4 Les chargés de cours

Chaque trimestre plusieurs cours sont donnés par des chargés de cours. Les chargés de cours n'ont pas de poste de professeur régulier au sein du Département, ni d'attachement officiel (comme, par exemple, un professeur invité ou associé). Il est fait appel à eux lorsque les effectifs réguliers disponibles pour donner toute la gamme de cours à offrir durant un trimestre donné sont insuffisants. Ceci peut se produire, par exemple, lorsque des professeurs partent en année sabbatique ou assument des responsabilités administratives lourdes à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Université.

Les chargés de cours sont hautement qualifiés pour l'enseignement universitaire. Ils sont parfois des étudiants au niveau du doctorat au sein du Département de sociologie, spécialisés dans le domaine des cours qu'ils enseignent. Ils peuvent aussi être des personnes détenant déjà un Ph.D. en sociologie et ayant, parfois, une expérience longue et très diversifiée en enseignement universitaire dans ce champ.

Comme les chargés de cours n'ont pas de poste permanent et peuvent changer d'un trimestre à l'autre, ils partagent un bureau au Département (C-5147), selon les heures de disponibilité normalement annoncées dans leurs plans de cours.

2.5 L'enseignement au Département de sociologie

Au premier cycle, un cours au Département de sociologie correspond à 3 crédits. Cela se traduit par 45 heures d'enseignement. En règle générale, on doit s'attendre à consacrer 2 fois ce nombre d'heures au travail chez soi, soit 90 heures par cours par trimestre. Ainsi, suivre 5 cours par trimestre peut constituer plus de travail qu'un emploi à plein temps, avec certaines périodes plus intensives que d'autres (ex. mi-session et fin de session).

Le travail chez soi peut comprendre des lectures préparatoires aux cours et des devoirs hebdomadaires (ex. des fiches de lectures, des exercices en méthodologie), ainsi que la préparation de travaux (un ou deux par trimestre par cours) et des examens à domicile (un ou deux par trimestre par cours). Chaque professeur ou chargé de cours est maître de son propre syllabus et de ses exigences. Au cours de la première séance du trimestre, l'enseignant explique aux étudiants la façon dont il compte mener le cours et répond à toutes les questions touchant au plan de cours. Les plans de cours sont affichés sur notre site au lien suivant et ce à toutes les sessions : socio.umontreal.ca/programmes-cours/cours-horaires/ (au bas de la page, après les horaires).

Le nombre d'étudiants dans les cours en sociologie est très variable. Dans certains cours obligatoires de première année, il peut y avoir à peu près 250 étudiants. Dans ces cas, le professeur est assisté de correcteurs, de démonstrateurs ou d'animateurs d'ateliers – en d'autres mots, d'auxiliaires d'enseignement. Ceux-ci sont tous des étudiants de deuxième et troisième cycles du Département qui, par cette voie, obtiennent une formation en enseignement universitaire.

Au fur et à mesure que les cours suivis deviennent plus spécialisés, le nombre d'étudiants diminue avec en moyenne 50 étudiants par cours et, dans certains cours vers la fin des études, seulement 20-25 étudiants.

Les professeurs sont disponibles pour recevoir les étudiants dans leurs bureaux au Département ou, exceptionnellement, dans leur centre de recherche sur le campus. Ils (ou, dans le cas de grands cours, leurs démonstrateurs) vont normalement offrir de 2 à 4 heures de bureau chaque semaine et celles-ci seront précisées dès le début du cours. Si vous ne pouvez pas vous présenter durant ces heures de la semaine, vous pouvez appeler le professeur ou lui écrire par courrier électronique afin de fixer un rendez-vous (les numéros de téléphone et

adresses courriel de tout le personnel sont disponibles dans ce guide ou sur le site internet de l'Université de Montréal, à l'adresse suivante : <http://www.umontreal.ca/#udemwww-search-personne>).

Les étudiants sont invités à faire l'évaluation de leurs cours. Une évaluation "statutaire" de chaque cours a lieu au mois de novembre pour le trimestre d'automne et au mois d'avril pour le trimestre d'hiver. Les étudiants sont appelés à répondre à un questionnaire à choix multiple dont les réponses seront transcrites en forme statistique avant d'être remises aux professeurs. Les étudiants sont aussi invités à inscrire leurs commentaires constructifs sur le déroulement du cours et sur l'enseignement en ligne. Les résultats seront transmis aux professeurs sous enveloppe cachetée. Ainsi, l'évaluation statutaire des cours est entièrement anonyme et confidentielle.

Certains professeurs ou chargés de cours peuvent en plus effectuer une évaluation informelle vers le début du cours (ex. au début octobre ou février) pour s'assurer que celui-ci se déroule bien pour les étudiants.

Un dernier mot : l'expérience des années passées a démontré que les fins de trimestre sont pénibles pour qui a mal planifié son temps: travaux remis trop tard pour être corrigés et comptés dans la note finale, bousculade au moment de la production massive de travaux en fin de trimestre, vacances compromises, délais non respectés qui conduisent à des échecs, etc. Pour éviter ces problèmes, il faut planifier, donc prévoir et s'organiser. Il faut notamment travailler régulièrement pour éviter les échecs et les abandons. Au cas où vous auriez besoin d'aide pour planifier vos travaux, n'hésitez pas à demander conseil aux professeurs ou au directeur des études de premier cycle. Enfin, si jamais vous vous trouvez dans une situation difficile que vous ne pouvez pas résoudre en discutant avec votre professeur, vous êtes invité à rencontrer un membre de l'équipe de direction du premier cycle ou des représentants de votre association étudiante.

2.6 Les modalités d'évaluation et la notation

Les professeurs et chargés de cours décident individuellement des modalités d'évaluation des connaissances acquises par les étudiants dans le cadre de leurs cours. Ils peuvent utiliser une combinaison d'examens objectifs, d'examens à réponses courtes ou à développement, de travaux, d'exercices, de fiches de lecture, de présentations orales et toute autre méthode qu'ils considèrent appropriée dans le cadre de leur cours. Toutes les informations sur les modalités d'évaluation seront présentées aux étudiants au cours de la première séance du trimestre et vous êtes invités à demander toutes les précisions (ex. les critères d'un "excellent travail") dès ce moment-là.

Les travaux remis en retard sont pénalisés, selon un barème décidé par le professeur en fonction de la nature du travail, de sa place dans l'évaluation globale et de la forme de notation prévue pour ce travail. On peut aussi refuser d'évaluer des travaux remis en retard. À cause de la variété des formes d'évaluation employées par les professeurs et chargés de cours, il n'y a pas de politique départementale universelle sur les pénalités pour les travaux remis en retard. Informez-vous auprès de votre professeur ou chargé de cours.

Si vous savez que vous ne pourrez pas remettre un travail à temps ou assister à un examen pour une raison valable (ex. maladie, décès dans la famille), il faut informer le professeur le plus tôt possible – préférablement et si possible, avant la date de remise du travail ou de passage de l'examen. Le professeur peut s'organiser pour vous permettre de passer un examen différé ou de remettre le travail à un autre moment. Vous devez, dans tous les cas, obligatoirement remplir un formulaire et présenter votre preuve d'incapacité ou d'empêchement auprès de Mme Valérie Dostaler (local C-5118) qui organisera, avec le professeur, une nouvelle date de remise ou un examen différé. Les formulaires sont disponibles sur le site du SAFIRE à l'adresse <http://safire.umontreal.ca/accueil/> dans Réussite et ressources, cliquez sur «Ressources étudiantes».

Vous avez le droit de demander que le professeur ou un comité départemental entreprenne une réévaluation d'un travail ou d'un examen. Cependant, les étudiants sont fortement incités à rencontrer leurs professeurs pour poser toute question portant sur leur performance à un travail ou à un examen. Il est normalement plus fructueux d'aller le voir aussitôt que vous recevez un résultat décevant pour discuter avec lui des faiblesses du travail et des façons

d'améliorer les résultats la prochaine fois. Une réévaluation formelle peut donner lieu à la même note, à une note plus élevée ou à une note plus basse. Si vous décidez de demander une réévaluation formelle, il y a un formulaire à remplir et apporter à Mme Valérie Dostaler (C-5118) qui vous aidera dans cette démarche.

Les professeurs remettent souvent les travaux et examens aux étudiants lors d'un cours, quelques semaines après la date de remise ou de passage (en fonction du nombre d'étudiants dans le cours et de la nature du travail à évaluer), surtout dans les cas où ils y auront mis des commentaires écrits. Familiarisez-vous avec ces commentaires avant de demander des précisions au professeur. Normalement, vous devez remettre ces travaux et examens au professeur qui doit les garder en sa possession jusqu'à 3 semaines après l'émission des relevés de notes. Entre temps, vous pouvez demander un rendez-vous au professeur afin de revoir les commentaires sur vos travaux.

SOUSSION DES TRAVAUX

À moins d'avis contraire de votre professeur, vous devez remettre vos travaux préparés à domicile dans la boîte prévue à cet effet, dans le corridor près de la porte du secrétariat au Département de sociologie (Pavillon Lionel-Groulx, C-5124). Il faut remplir le registre qui se trouve sur le dessus de la boîte blanche à travaux. On ne dépose jamais les travaux directement dans le casier d'un professeur. On doit toujours garder une copie de son travail au cas où l'original serait égaré.

2.7 Guide de conversion des notes et signification approximative des différents niveaux

Les pourcentages ou des notes sur 10, 20 ou un autre total, peuvent être utilisés par les professeurs et chargés de cours pour les fins de calcul des notes partielles et des notes finales. À la fin du cours, la note finale est soumise sous forme de lettre seulement. La moyenne des notes finales pour l'ensemble des cours suivis dans un trimestre et la moyenne cumulative pour l'ensemble des trimestres est calculée par le registraire, et apparaît sous forme de chiffre (allant de 0 à 4,3) sur votre relevé de notes.

Travail excellent

(90%-100%)	4,3 A+	1. Bonne compréhension et respect des consignes 2. Travail bien organisé, développement logique 3. Incorporation des apprentissages des cours et des lectures 4. Pas ou peu d'erreurs dans l'utilisation des concepts 5. Pas ou peu de fautes de français, bonne rédaction
(85%-89,9%)	4,0 A	
(80%-84,9%)	3,7 A-	

Travail satisfaisant

(77%-79,9%)	3,3 B+	Certaines faiblesses par rapport aux critères mentionnés pour l'obtention d'un "A", mais l'essentiel est là. Pas d'erreurs ou de lacunes importantes sur le plan du contenu, mais il peut y avoir un aspect de la réponse mal exprimé, quelques éléments superflus ou de la confusion sur un ou deux points.
(73%-76,9%)	3,0 B	
(70%-72,9%)	2,7 B-	

Travail passable

(65%-69,9%)	2,3 C+	Certains aspects de la réponse bien faits, mais manque d'éléments essentiels, existence d'éléments erronés ou non pertinents ou confusion sur plusieurs plans. Des lacunes plus importantes dans la connaissance du contenu des lectures et des cours. Syntaxe, organisation et présentation faibles.
(60%-64,9%)	2,0 C	
(57%-59,9%)	1,7 C-	

Travail tout juste acceptable

(54%-56,9%)	1,3 D+	Quelques éléments plus ou moins corrects, mais réponses incomplètes et expression confuse. Ne pas avoir suivi les consignes comme il faut, lu les textes appropriés, beaucoup d'erreurs sur le plan du contenu. Syntaxe, organisation et présentation très faibles. Une note de D peut être considérée inacceptable pour un cours obligatoire.
(50%-53,9%)	1,0 D	

Travail inacceptable – Échec

(35%-49,9%)	0,5 E	Travail inacceptable sur le plan de la présentation et/ou du contenu. Réponses ou propos hors du sujet ou nettement incomplets, confusion presque totale, impression de non-assistance au cours et/ou de ne pas avoir lu les textes. Travaux ou examens manquants sans retard autorisé. Plagiat.
(0%-34,9%)	0,0 F	

Échec

(0) aucun travail remis, aucun examen fait	F*	Échec par absence d'évaluation
--------------------------------------------------	----	--------------------------------

2.8 Le plagiat

Le plagiat, sous toutes ses formes, est pris très au sérieux par le Département de sociologie et par la Faculté des Arts et sciences. C'est du plagiat si:

- vous copiez des phrases ou parties de phrases, mot à mot *ou presque*, d'un texte rédigé par quelqu'un d'autre, sans suivre les règles de la citation mentionnées plus loin;
- vous présentez certaines idées trouvées dans des articles ou livres, comme si elles sont les vôtres, sans référer aux auteurs originaux selon les règles mentionnées plus loin;
- vous copiez le travail (ou une partie du travail) d'un autre, présentez le travail d'un autre comme s'il est le vôtre ou permettez à quelqu'un d'autre de copier votre travail et ceci, même si vous avez travaillé ensemble;
- Compris dans la définition du plagiat: tout copiage, fraude et tricherie, que ce soit dans le cadre de travaux préparés à domicile ou des examens en salle de cours;
- Même une seule phrase copiée constitue un plagiat.

Les professeurs et chargés de cours sont vigilants par rapport au plagiat et utilisent des moyens efficaces pour le retracer.

Les conséquences du plagiat

Le plagiat peut se solder par la note « F », soit échec, et même aller jusqu'à la suspension ou le renvoi de l'Université. Pensez-y!

Pour consulter le Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants, pour savoir comment bien citer vos sources ou pour en apprendre plus :

<http://www.integrite.umontreal.ca/>

Pour éviter le plagiat dans vos travaux et examens, il faut:

- rédiger les travaux et examens vous-même, dans vos propres mots – c’est d’ailleurs la preuve que vous comprenez ce qu’un auteur a écrit;
- le cas échéant, insérer les mots d’un autre auteur entre guillemets, en italiques ou dans un bloc de texte décalé et toujours indiquer l’origine de la citation, selon un style bibliographique reconnu (voir le site web de l’UdeM mentionné ici-bas);
- citer l’auteur ou les auteurs à l’origine des idées présentées dans vos travaux et ceci, même si vous utilisez vos propres mots;
- inclure dans votre bibliographie les œuvres citées ET celles qui ont contribué directement au développement des idées exprimées dans votre travail.

RENSEIGNEMENTS COMPLETS SUR « comment citer vos sources »

<http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/22-Citer-ses-sources>

2.9 L'outil numéro un : la langue

Depuis votre première année primaire, on vous dit qu'il est important de bien écrire. Eh bien, ce n'est pas fini ! Tous vos enseignants en sociologie vous le diront aussi.

En choisissant la sociologie, vous avez choisi de manipuler des idées, celles des autres et les vôtres – comme c'est le cas pour de très nombreuses disciplines universitaires. Et les idées nécessitent l'usage d'un niveau de langue de qualité. C'est-à-dire l'absence totale ou quasi-totale de fautes (qu'elles soient d'orthographe, de syntaxe, de grammaire, de ponctuation, de vocabulaire). C'est aussi l'habileté à écrire des textes bien structurés, logiques et clairs.

Vos professeurs vous y aideront, mais vous devez vous aider aussi. Et vous constaterez que, par une sorte d'automatisme, moins vous ferez de fautes, mieux vos idées seront mises en mots. Bref, un double gain!

Ne pensez pas que si vous avez réussi un examen de français avec une note supérieure à 90%, l'affaire est réglée. Plus encore, si vous avez échoué à l'examen de français d'admission, et que l'Université vous a demandé de suivre un cours de français d'appoint, faites-le dès le début de vos études. Et s'il vous en faut deux, prenez-en deux. C'est toute votre scolarité qui sera facilitée, et vos notes ne s'en porteront que mieux. Certains cours de français peuvent être suivis comme «cours au choix» : FRA1013 par exemple. Notez que ces cours s'adressent aux étudiants ayant déjà satisfait aux exigences du français pour l'admission et ne peuvent en aucun cas remplacer les cours hors programme exigés par l'Université. Enfin, faites comme vos profs... Ne vous éloignez pas trop d'un dictionnaire, d'une grammaire et d'un Bescherelle sur l'accord des verbes.

Le Centre de communication écrite (CCE) offre, aux étudiants qui éprouvent des difficultés à rédiger des textes exempts de fautes en français, la possibilité de se faire aider et de développer leur maîtrise de la langue écrite et leurs compétences en rédaction.

Vous trouverez de l'information sur le CCE à l'adresse : <http://cce.umontreal.ca/>
Le CCE est situé au Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, boul. Édouard-Montpetit, bureau C-4511, 514-343-5955 (métro Édouard-Montpetit). Consultez le **plan du campus** pour mieux situer le Pavillon J.-A. DeSève.

2.10 Les laboratoires de recherche et les stages*

**Réservé aux étudiants ayant maintenu une moyenne cumulative de 3,0 et plus, après 60 crédits dans le programme.*

Le département offre aux étudiants du baccalauréat en sociologie et ceux du baccalauréat en psychologie et sociologie trois sortes d'expériences pratiques : des stages en milieu de travail, des stages en milieu de recherche et des laboratoires de recherche, sous la supervision d'un professeur. On peut se procurer des fiches d'inscription pour les stages et les laboratoires de recherche auprès de Mme Dostaler (C-5118).

2.11 Les relations internationales

2.11.1 Accueil aux étudiants étrangers et en échange

Le département de sociologie accueille de nombreux étudiants provenant de partout dans le monde. Vos personnes-ressources au département sont Mme Valérie Dostaler (343-6111 poste 3769, bureau C-5118), Mme Barbara Thériault (343-6621, bureau C-5094), M. Éric Lacourse (343-66766, bureau C-5104).

Il y a deux types d'étudiants étrangers au département :

- Les étudiants en échange sont inscrits dans une université dans leur pays d'origine et font un ou deux trimestres de leurs études à l'Université de Montréal. Ils peuvent se renseigner sur plusieurs aspects de leur statut et séjour au site Internet suivant:
http://www.bei.umontreal.ca/bei/pe_conditions.htm
- Les étudiants étrangers sont inscrits à l'Université de Montréal. Toute l'information dont ils ont besoin est disponible sur le site Internet suivant :
<http://www.bei.umontreal.ca>

Le Département de sociologie organise parfois, en automne, une réunion pour l'ensemble des étudiants provenant de l'étranger afin d'échanger sur les différences qui peuvent exister entre les façons de faire (en ce qui concerne l'enseignement, la lecture, les travaux, les examens, les rapports avec les professeurs) dans leurs pays d'origine et à l'Université de Montréal.

Par ailleurs, le Bureau des étudiants internationaux (BEI) de l'Université de Montréal a publié un document précieux pour les étudiants qui viennent de l'extérieur, intitulé Repères. Il est disponible sur le web à l'adresse suivante :

http://www.bei.umontreal.ca/bei/accueil_publications.htm

Enfin, chaque année le BEI organise des ateliers d'accueil et d'information. Pour l'horaire de ces réunions, consultez le site suivant :

http://www.bei.umontreal.ca/bei/accueil_activites_ateliers.htm

Informations et accueil personnalisés

Bureau des étudiants internationaux (BEI)

Pav. J.-A. De Sève

2332, boul. Édouard-Montpetit

3^e étage, local C-351

Téléphone : (514) 343-6935

Télécopieur : (514) 343-2058

Courriel : bei@sae.umontreal.ca

2.11.2 Étudier à l'étranger

Le Département de sociologie encourage ses étudiants québécois à faire un trimestre ou deux à l'étranger. Il a conclu des ententes spéciales avec certaines universités, visant à faciliter des stages à l'étranger en offrant une certaine aide financière aux étudiants qualifiés.

Ces ententes sont actuellement conclues avec plusieurs universités françaises et autres (Mexique, Brésil, etc.) pour permettre aux étudiants de notre département d'aller faire une partie de leurs études à l'étranger, et aux étudiants étrangers de venir étudier dans notre département. De telles ententes peuvent être signées avec des universités dans d'autres pays dans les années à venir.

Dans le cadre de ces ententes, l'Université de Montréal accorde, pour l'Europe, une allocation mensuelle de 1 000 dollars en argent canadien tandis que l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse paye le voyage aller-retour. Les étudiants sont couverts pour l'assurance santé par une entente de réciprocité entre gouvernements. D'autres arrangements avantageux sont disponibles pour les étudiants voulant étudier au Mexique.

Le Département de sociologie a établi des ententes bilatérales sectorielles avec les établissements suivants :

En France

- École normale supérieure de Cachan (ENS Cachan)
- Université Bordeaux II - Victor Segalen
- Université Lille 1 - des Sciences et Technologies de Lille (USTL)
- Université de Marne-La-Vallée (UMLV)
- Université Aix-Marseille I – Provence
- Université Toulouse II - Le Mirail

En Belgique

- Université Catholique de Louvain (UCL)

En Chine

- China University of Political Science and Law (CUPL).

Il y a en plus la possibilité de faire des stages dans un grand nombre d'universités, canadiennes, européennes, latino-américaines, américaines, australiennes, etc., dans le cadre du Programme d'échanges étudiants (PÉE) de la CRÉPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec). Le guide détaillé pour les échanges CRÉPUQ est disponible au : <http://echanges-etudiants.bci-qc.ca/>

Si vous songez à passer un trimestre ou une année d'études à l'étranger, il faut le planifier bien à l'avance et prévoir compléter les cours obligatoires avant le départ autant que possible. Dès le début de l'automne, consulter le lien suivant : <http://www.bei.umontreal.ca/maisoninternationale/index.htm> et assister à la rencontre obligatoire pour les étudiants qui veulent partir en programme d'échange.

Par la suite, vous pouvez rencontrer Mme Valérie Dostaler (local C-5118) qui pourra vous fournir des informations supplémentaires concernant votre plan d'études à l'étranger. En effet, il y a beaucoup d'informations à recueillir sur les opportunités et sur les programmes des autres universités, des décisions à prendre et plusieurs étapes à suivre avant de déposer votre dossier de demande.

Obtenez le guide auprès du Bureau des étudiants internationaux.

Des séances de consultation et de formation offertes par le Bureau des étudiants internationaux auront lieu dès le début de novembre 2018. Renseignez-vous sur le site suivant : <http://www.maisoninternationale.umontreal.ca/index.htm>

Pour les départs à l'automne ou à l'hiver, la date limite pour la remise d'un dossier complet est vers la mi-février de l'année précédant le départ.

Attention :

À cause du cours obligatoire PSO2000 qui n'est offert qu'à l'hiver, les étudiants du baccalauréat en psychologie et sociologie doivent préférablement partir en échange à l'automne s'ils ne partent qu'un trimestre, à moins que ce ne soit au dernier trimestre et qu'ils aient suivis tous les cours obligatoires de leur programme avant de partir.

3. Ce qu'il faut savoir à l'Université

3.1 L'UNIP et la carte d'étudiant

L'UNIP (numéro d'identification personnel) est acheminé aux étudiants par courriel à l'adresse électronique fournie lors de la demande d'admission. Ce numéro est la clé indispensable à la gestion de votre propre dossier à l'Université. À l'aide de l'UNIP, vous pouvez vous inscrire aux cours en ligne et modifier votre choix de cours, consulter votre dossier personnel, ainsi que consulter votre horaire et l'état de votre inscription. Ceux qui oublient ou perdent leur UNIP peuvent s'en procurer un autre en se présentant en personne au bureau de Mme Valérie Dostaler (C-5118) avec leur carte d'étudiant (ou toute autre pièce d'identité avec photo).

Il est aussi très important de se procurer une carte d'étudiant UdeM après l'inscription aux cours puisque cette carte permet, entre autres à :

- Recevoir son certificat de prêt ou son chèque de bourse;
- Emprunter des documents à la bibliothèque;
- Réduire les coûts de photocopies et payer certains services sur le campus;
- Profiter des tarifs réduits offerts aux étudiants;
- Fournir une preuve d'identité, par exemple lors d'examens;
- Confirmer son statut d'étudiant auprès des services de l'Université;
- Accéder au CEPSUM et aux services du Centre de santé et de consultation psychologique;
- Économiser du temps... Le code-barres au verso de la carte permet d'accéder rapidement au dossier de l'étudiant.

Il y a une période d'émission massive de cartes d'étudiant UdeM au début de chaque trimestre. Durant cette période qui dure une dizaine de jours, le centre d'émission de la carte est ouvert du lundi au vendredi selon un horaire étendu. Cet horaire est affiché sur le site internet du centre d'émission de la carte www.carte.umontreal.ca. Pendant les heures de pointe, il faut prévoir un temps d'attente pouvant atteindre 20 minutes mais après 14 heures, le temps d'attente

est réduit. En dehors des émissions massives de cartes, il n’y a pas de temps d’attente.

Ainsi, le nouvel étudiant peut se présenter tout au long du trimestre (suivant l’horaire indiqué sur le site), au: Centre étudiant (Pavillon J.-A.-DeSève), 2332, boulevard Édouard-Montpetit, rez-de-chaussée.

Pour obtenir votre carte, vous devez :

- Être inscrit (à un ou plusieurs cours depuis au moins 24 heures);
- Obligatoirement présenter une pièce d’identité valide parmi les suivantes : carte d’assurance maladie, permis de conduire ou passeport;
- Connaître votre matricule (donné par l’Université de Montréal)

3.2 L’obtention d’un courriel et l’accès aux ressources informatiques

Le courrier électronique est désormais le moyen de communication privilégié par toutes les instances de l’Université. C’est de cette façon que toutes les informations importantes sont transmises aux étudiants par les responsables du programme (ex. des rappels de diverses dates limites), par les professeurs (ex. l’annulation d’un cours, changement de salle, consignes, évaluations, etc.). L’étudiant est en outre invité à communiquer avec ses professeurs (demande d’information ou de rendez-vous) ou les responsables des programmes par courrier électronique. Le répertoire de l’Université (accessible depuis le site principal) contient l’ensemble des courriels institutionnels du personnel ainsi que des étudiants inscrits à l’université. Les coordonnées des professeurs et du personnel du Département de sociologie sont cependant disponibles à la fin de ce guide.

Pour recevoir ces courriels, les étudiants se voient attribuer une adresse électronique de l'Université de Montréal, de type: prénom.nom@umontreal.ca. Chaque étudiant doit rendre cette adresse fonctionnelle en activant le service de courriel *Exchange*. Pour cela, vous devez vous rendre dans votre portail UdeM, cliquez sur *Mon Profil*, puis sur l'onglet *Courriel*; le site donne toutes les informations dont vous avez besoin pour connaître le courriel institutionnel qui vous a été automatiquement attribué et la façon de l'activer. Vous pouvez ensuite, si vous le désirez, voir à ce que le courrier envoyé à cette adresse soit acheminé à votre propre courriel, si vous en avez déjà un (ex. Hotmail, Yahoo, Gmail, Sympatico, Vidéotron ou autre). Notez que c'est à votre adresse institutionnelle que vos professeurs et le personnel de l'Université acheminent toute correspondance; il est donc important de rendre cette adresse fonctionnelle et de consulter vos courriels régulièrement. Vous devez consulter votre courrier électronique **à tous les jours** pour demeurer au courant.

Les étudiants qui n'ont pas accès à un ordinateur chez eux, peuvent utiliser ceux qui sont mis à la disposition des étudiants dans les labos C-3115, au 3^e étage du Pavillon Lionel-Groulx (3150, rue Jean-Brillant, le pavillon du Département de sociologie) et au B-1215 du Pavillon 3200 Jean-Brillant, et aussi à la Bibliothèque des Lettres et sciences humaines au 3100, rue Jean-Brillant (accessible de l'intérieur du Pavillon Lionel-Groulx en se dirigeant vers le stationnement au premier étage). Généralement, deux imprimantes sont disponibles dans chaque laboratoire et un certain montant par page est demandé. Les étudiants doivent consulter les babillards à l'entrée des salles pour connaître les périodes d'utilisation libre (ou le site internet des laboratoires indiqué plus bas), la priorité étant accordée aux cours. Les heures d'ouverture sont du lundi au jeudi de 9h00 à 22h30, le vendredi de 9h00 à 20h30 et les samedis et dimanches, selon un horaire variant durant le trimestre. Il est possible de réserver un temps d'utilisation. Pour plus de détails, consultez le lien suivant : <http://fas.umontreal.ca/laboratoires/laboratoires-lionel-groulx/>

3.3 La bibliothèque

La Bibliothèque des lettres et sciences humaines (BLSH) est un instrument de travail indispensable aux étudiants en sociologie. Il est essentiel pour qui entreprend des études universitaires en sciences humaines, de bien connaître cette bibliothèque et de se familiariser avec son fonctionnement et les ressources qu'elle offre, dont les ressources électroniques. Située au pavillon Samuel-Bronfman, elle est accessible du pavillon Lionel-Groulx par le premier étage en se dirigeant vers le stationnement.

Vous pouvez accéder au catalogue de l'ensemble des 18 bibliothèques de l'Université (ATRIUM) par ordinateur à l'intérieur de la bibliothèque ou à partir de la page principale du site Internet de l'Université, en cliquant sur « Bibliothèques », sur « Catalogue *ATRIUM* » en haut de la page puis sur « Démarrer *ATRIUM* ». Ainsi, vous pouvez chercher des livres par auteur, par titre ou par mot-clé et connaître leur disponibilité.

Pour accéder aux articles de périodiques disponibles sous forme électronique, allez à la page principale des bibliothèques de l'Université de Montréal, cliquez sur « ressources électroniques » en haut de la page, puis sur « Périodiques électroniques ». Ces périodiques sont normalement disponibles uniquement d'un ordinateur lié à l'intranet universitaire. Cependant, à l'aide d'un « proxy » (voir les informations disponibles sur le site des Bibliothèques), vous pourrez y avoir accès même de chez vous.

Le personnel de référence (deuxième étage) est à votre disposition pour faciliter vos recherches à la bibliothèque et par voie électronique. Si vous avez besoin d'une aide plus spécialisée (par exemple, pour trouver des livres ou articles de périodique sur un sujet donné), vous pouvez consulter la bibliothécaire spécialisée en sociologie, Catherine Fortier : 514 343-6111, poste 2623, Bibliothèque lettres et sciences humaines (BLSH).

Pour les étudiants inscrits au bidisciplinaire en psychologie et sociologie, la bibliothèque ÉPC-Biologie située au G-205 du pavillon Marie-Victorin vous fournira les ressources documentaires plus spécialisées en psychologie. Vous pouvez consulter le bibliothécaire spécialisé en psychologie, Dominic Desaulniers : 514-343-6111, poste 3156.

3.4 Les associations étudiantes au Département de sociologie

Afin de vitaliser davantage vos études universitaires, votre association vous propose toujours une pluralité d'activités socioculturelles, politiques et festives. Ces activités se déroulent souvent au café de Sociologie, situé au deuxième étage du pavillon Lionel-Groulx (C-2165) ou au local des étudiants du bidisciplinaire psychologie et sociologie (C-2167). L'implication étudiante est une bonne manière de dynamiser la vie universitaire, et vos initiatives sont au cœur de votre association étudiante. Les locaux des associations étudiantes sont non seulement des points de rencontre avec d'autres étudiants, mais également des endroits où il est possible de casser la croûte, de s'informer sur différents sujets ou tout simplement de discuter dans un environnement convivial.

Si vous êtes intéressé à rencontrer de nouvelles personnes et à vous impliquer de diverses manières, venez nous voir !

3.4.1 Le Regroupement des étudiantes et étudiants de sociologie de l'Université de Montréal (RÉÉSUM)

Le RÉÉSUM est l'acronyme pour le Regroupement des Étudiants et Étudiantes de Sociologie de l'Université de Montréal. Chaque étudiant inscrit à un des programmes de premier cycle en sociologie (excepté pour le bidisciplinaire en psychologie et sociologie) devient automatiquement membre du RÉÉSUM. Le regroupement est également membre de l'ASSÉ (Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante) qui est un regroupement d'associations étudiantes national visant à défendre les intérêts des étudiants, tout en continuant à recevoir les services de la FAECUM.

Voici certaines activités auxquelles a pris part le RÉÉSUM au cours des dernières années :

- Visite d'éducation populaire l'Autre Montréal;
- Projections de documentaires suivies de discussions;
- Organisation de diverses conférences;
- Tournois sportifs interuniversitaire;
- 5 à 7, cabane à sucre, rafting, paintball, etc.

Le RÉÉSUM a également pour mandat de représenter les intérêts, les revendications et les droits des étudiants de sociologie à l'intérieur de l'Université. Ainsi, l'association étudiante participe aux comités départementaux, prend position sur différentes questions politiques et sociales et s'occupe des litiges entre étudiants et enseignants.

3.4.2 L'association des étudiants de psychologie et sociologie de l'Université de Montréal (AEPSUM) :

L'AEPSUM est l'acronyme pour l'association des étudiants de psychologie et sociologie. Tous les étudiants inscrits au baccalauréat bidisciplinaire en psychologie et sociologie sont automatiquement membres de l'AEPSUM. Cette dernière est membre de la FAÉCUM (Fédération des associations étudiante du campus de l'Université de Montréal) qui représente les étudiants de l'Université de Montréal auprès de l'Université et des différents paliers politiques.

Voici certaines activités auxquelles a pris part l'AEPSUM au cours des dernières années :

- Organisation de diverses conférences;
- Tournois sportifs;
- 5 à 7, cabane à sucre et autres activités socioculturelles, etc.

L'AEPSUM a également pour mandat de représenter les intérêts et droits des étudiants de psychologie et sociologie à l'intérieur de l'Université. Ainsi, l'association étudiante participe aux comités départementaux, prend position sur différentes questions politiques et sociales et s'occupe des litiges entre étudiants et enseignants.

3.5 La FAÉCUM

La FAÉCUM (Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal) regroupe 82 associations étudiantes et représente plus de 33 500 membres. Sa mission est de défendre et promouvoir les droits et intérêts des étudiants de l'Université de Montréal. Les bureaux de la FAÉCUM sont situés au B-1265 du pavillon 3200, Jean-Brillant.

Comptoirs multiservices (CMS)

Situés aux pavillons 3200, Jean-Brillant, Marie-Victorin et Roger-Gaudry, les CMS sont des points de services pour tous les étudiants du campus. Vous pouvez vous procurer gratuitement votre agenda. Vous pouvez également faire des photocopies, vous procurez divers items (cellulaires, timbres, *Diva Cup*, tasses réutilisables, titres de transport, etc.). Les employés des CMS répondront également à vos questions et pourront vous orienter sur le campus.

Conseils juridiques

La FAÉCUM vous offre gratuitement des conseils juridiques. Un(e) avocat(e) pourra vous informer de vos droits et recours en cas de conflits et vous orienter pour toutes questions en matière de droit civil.

Assurances

La FAÉCUM offre à tous les étudiants un régime d'assurance de soins de santé et dentaires, en collaboration avec l'Alliance pour la santé des étudiants au Québec (ASEQ). Vous êtes automatiquement inscrits à ce régime dès que vous êtes étudiants à l'Université de Montréal, à moins de faire une demande de retrait.

Halte-Garderie « Le Baluchon »

Un service de garde est offert par la FAÉCUM pour les étudiants-parents qui ont des enfants de 4 mois à 5 ans. Les frais de garde sont de 6\$ pour un Bloc de 4h.

Kiosque de livres usagés

Situé au CMS du Pavillon Roger-Gaudry, le kiosque de livres usagés permet à tous les étudiants d'acheter et de vendre librement leurs livres.

Activités socio-culturelles

La FAÉCUM organise de nombreuses activités socioculturelles sur le campus, notamment le spectacle de la rentrée, le party 2^e étage, le tournoi bols et bolles, le carnaval d'hiver, etc.

Représentation politique

La FAÉCUM défend également les droits et intérêts des étudiants de l'Université de Montréal auprès de l'administration de l'Université et des différents paliers politiques (municipal, provincial, fédéral). Les 9 membres du Bureau exécutif de la FAÉCUM sont élus au congrès annuel et s'assurent d'améliorer les conditions académiques et socioéconomiques des étudiants.

Contact

Pour toutes questions concernant la FAÉCUM et ses services, vous pouvez vous adresser à l'un des trois comptoirs multiservices :

Pavillon 3200, rue Jean-Brillant

Au local B-1265

Téléphone : 514 343-6111, poste 5275

Pavillon Marie-Victorin

Au local B-230

Téléphone : 514 343-6111, poste 4524

Pavillon Roger-Gaudry

Au local V-114.

Téléphone : 514 343-6111, poste 3895

Comptoir du Campus Laval

Campus Laval au local B-3258

Téléphone : 514 343-6111, poste 84622

Vous pouvez également visiter le site internet de la FAÉCUM au www.faecum.qc.ca

FAÉCUM

3200, Jean-Brillant, local B-1265

Montréal (Qc)

H3T 1N8

(514) 343-5947

Info@faecum.qc.ca

3.6 Services offerts aux étudiants et ressources diverses

L'Université met à la disposition des étudiants de nombreux services qui peuvent être très utiles, sinon essentiels pour certains. Il s'agit, entre autres, de services d'aide financière, de santé, de consultation psychologique. En voici la liste avec les coordonnées. Tous ont un site internet accessible à partir de ce lien <http://www.umontreal.ca/>, sélectionner l'onglet *Activités et services* (à gauche), ensuite cliquer sur *Services*. N'hésitez pas à les consulter en cas de besoin.

La majorité de ces bureaux se situent au :

Centre étudiant

Pavillon J.-A. De Sève,
2332, boulevard Édouard-Montpetit

Comptoir d'information et distribution

Lundi : 9 h 30 à 12 h 00 et de 13 h à 16 h 30

Mardi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h à 16 h 30

Bureau des étudiants internationaux

Centre étudiant, local C-351

Tél. : (514) 343-6935

Courriel : bei@sae.umontreal.ca

www.bei.umontreal.ca

Les étudiants étrangers trouvent au Bureau des étudiants internationaux (BEI) l'appui et les ressources nécessaires pour faciliter leur intégration à la communauté universitaire et à la société québécoise. Le BEI leur fournit un soutien indispensable dès leur arrivée à l'UdeM et tout au long de leur séjour. C'est également à ce bureau qu'ils pourront obtenir tous les renseignements concernant le renouvellement de leur permis de séjour.

Orientation scolaire et professionnelle

Pavillon 2101, boul. Édouard-Montpetit
3^e étage, porte 330 (en face au CEPSUM)
Montréal

Méto Édouard-Montpetit

Autobus 51 ou 119

Consultations sur rendez-vous

Tél. : (514) 343-6736

<http://cesar.umontreal.ca/orientation/coordonnees.htm>

La consultation individuelle en orientation vous permet de préciser vos intérêts, vos valeurs, vos aptitudes et vos caractéristiques personnelles afin de déterminer un domaine d'études ou une profession qui vous convient.

Centre de santé et de consultation psychologique (CSCP)

Pavillon 2101, boul. Édouard-Montpetit (en face au CEPSUM)
Montréal

Méto Édouard-Montpetit

Autobus 51 ou 119

Tél. : (514) 343-6452

<http://www.cscp.umontreal.ca/index.htm>

Consultations avec ou sans rendez-vous pour divers problèmes de santé, maux de tête, fatigue, troubles digestifs, etc. N'hésitez pas à vous rendre à la clinique pour recevoir les premiers soins, pour subir une chirurgie mineure ou pour le dépistage et le traitement des MTS.

Un service complet d'analyses : hématologie, biochimie, microbiologie, etc. Le temps d'attente est court, les résultats s'obtiennent rapidement!

- Référence médicale requise (requêtes de l'extérieur acceptées).
- Sans rendez-vous (inscription à l'arrivée).

Bureau du logement hors campus

Centre étudiant, 3^e étage, local B-3429

Tél. : (514) 343-6533

www.logement.umontreal.ca

Emploi

2101, boul. Édouard-Montpetit 3^e étage (face au CEPSUM)

<http://www.cesar.umontreal.ca/emploi/index.htm>

Le CESAR offre un service d'emploi, d'information scolaire et professionnelle, d'orientation scolaire et professionnelle et de soutien à l'apprentissage. Ces services sont offerts aux étudiants, aux finissants et aux diplômés.

Le Centre de communication écrite

Pavillon J.-A. DeSève, 2332, boul. Édouard-Montpetit

Bureau C-4511

Tél : (514) 343-5955

www.cce.umontreal.ca

Le Centre de communication écrite contient notamment le Centre d'aide en français qui offre un soutien aux étudiants qui éprouvent des difficultés à maîtriser le français écrit et à rédiger leurs travaux.

Le bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap

Pavillon J.-A. DeSève, (2332, boul. Édouard-Montpetit), bureau A-0304

Tél. : (514) 343-7928

<http://www.bsesh.umontreal.ca/>

Lorsqu'on estime être victime d'injustice ou de discrimination

Ombudsman

3744, rue Jean-Brillant, bureau 430-14

Téléphone : (514) 343-2100

ombudsman@umontreal.ca

<http://www.ombuds.umontreal.ca/>

Le bureau de l'aide financière

Centre étudiant, 4e étage, local A-4302 / Téléphone : (514) 343-6145

Horaire régulier : Du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Le vendredi : de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Tél. sans frais (Ministère de l'Éducation du Québec): 1-877-643-3750

baf@sae.umontreal.ca / www.baf.umontreal.ca

Aide financière

Aide financière aux études

Le régime d'Aide financière du Gouvernement du Québec offre un Programme de prêts et bourses pour les étudiants inscrits à temps plein et un Programme de prêts seulement (sans bourse) pour les étudiants à temps partiel. Vous aurez tous les renseignements en consultant le site : www.afe.gouv.qc.ca

Bourses institutionnelles

Le Bureau de l'aide financière (BAF) offre plusieurs bourses aux étudiants de premier cycle. Certaines bourses sont octroyées aux étudiants dans le besoin, alors que d'autres le sont aux étudiants présentant un excellent dossier. Pour consulter le répertoire des bourses et connaître les dates limites et critères d'éligibilité, consultez le site www.baf.umontreal.ca

Ou encore accédez directement au répertoire en allant sur le lien suivant :

<http://www.bourses.umontreal.ca/index.asp>

Dépannage

Le Bureau de l'aide financière (BAF) offre des prêts de dépannage aux étudiants victimes de retard dans le versement de leurs prêts et bourses. Le BAF offre également des bons (alimentaires, de transport, d'achat pour le matériel scolaire) pour les étudiants vivant une situation difficile et permet certaines ententes si vous n'arrivez pas à payer vos droits de scolarité. Vous trouverez les détails au lien suivant : http://www.bei.umontreal.ca/bei/af_depannage.htm

Étudiants étrangers

Les étudiants étrangers trouveront toutes les informations nécessaires concernant l'aide financière qui peut leur être accordée en accédant au lien suivant : <http://www.bei.umontreal.ca/bei/af.htm>

4. Les programmes de premier cycle en sociologie : Structures et prescriptions d'inscriptions

4.1 Le baccalauréat spécialisé

L'orientation *Fondamentale* comprend 27 crédits obligatoires, 57 à option et 6 au choix. Les orientations *Études des populations*, *Relations ethniques, immigration et racisme* et *Santé et société* comprennent 30 crédits obligatoires, 54 à option et 6 au choix.

Il est impossible d'offrir tous les cours mentionnés chaque année, les professeurs étant parfois détachés pour fins de sabbatique, de recherche ou de travail administratif au sein du Département, de la Faculté, de l'Université ou dans une instance gouvernementale. Afin de savoir quels cours sont offerts cette année et à quel trimestre, veuillez SVP vous référer au Répertoire des cours publié à la fin de ce guide. Vous pouvez également consulter le site de l'Université de Montréal, dans le centre étudiant : <https://www.portail.umontreal.ca/>, identifiez-vous (cliquez sur : Mon centre étudiant) cliquez sur *Inscription*. Pour les cours obligatoires ou à option, sélectionnez le trimestre, l'année et le cheminement et cliquez sur « Continuer »; sélectionnez « Vos cours oblig. et à option » et cliquez sur le bouton « Rechercher »; la liste des cours de votre programme pour le trimestre sélectionné s'affichera lorsque vous aurez développé tous les blocs en cliquant sur la petite flèche à gauche du titre du bloc. Par défaut les blocs afficheront un maximum de 10 cours, si le mot « **Tout** » apparaît en gras dans le coin inférieur droit du bloc, cliquez dessus pour voir tous les cours disponibles dans ce bloc. Une grille-horaire est aussi disponibles (une version départementale, la plus à jour possible) au bureau de Mme Dostaler et sur le site du Département de sociologie www.socio.umontreal.ca. **Notez qu'en cas de divergence, la version du Centre étudiant prévaut toujours sur toute autre version. C'est la seule qui est mise à jour automatiquement aussitôt qu'il y a un changement.**

4.1.1 Structure du programme

Le tronc commun

Les bases de la discipline (Bloc 01 A)

obligatoires pour toutes les orientations

- SOL 1013 Sociologie générale (ce cours doit être suivi dès le premier trimestre)
- SOL 1015 Histoire de la pensée sociale (concomitant : SOL1013) (automne seulement)
- SOL 1017 Théories contemporaines (préalable : SOL 1015) (hiver seulement)
- SOL 1018 Initiation à la recherche sociologique (ce cours doit être suivi dès le premier trimestre)
- SOL 1020 Introduction à la statistique sociale (préalable : SOL 1018)
- SOL 1090 Construction des données qualitatives (préalable : SOL 1018)
- SOL 2020 Statistique sociale avancée (préalable : PSY1004 ou SOL 1020) (automne et été)
- SOL 2090 Analyse des données qualitatives (préalable : SOL 1090)
- SOL 3035 Épistémologie sociologique (préalables : SOL1015 et SOL 1020 et SOL 2090) (automne 2018)

La théorie classique (Bloc 01 B):

minimum 3 crédits, maximum 12 crédits

- SOL 2016 Durkheim et l'École française (préalable : SOL 1015)
- SOL 2018 Weber, rationalité, rationalisation (préalable : SOL 1015)
- SOL 2018 Marx et marxismes (préalable : SOL 1015)
- SOL 3026 Théorie classique : thèmes choisis (préalable : SOL 1015)

La théorie contemporaine (Bloc 01 C) :

minimum 3 crédits, maximum 12 crédits

- SOL 2511 Microsociologie
- SOL 3008 Débats théoriques contemporains (préalable : SOL 1017)
- SOL 3012 Sociologie critique (préalable : SOL 1017)
- SOL 3028 Sociologies des modernités (préalable : SOL 1017)

Laboratoires et stages (Bloc 01 D)

minimum 0 crédit, maximum 9 crédits

Le Département de sociologie offre, pour les étudiants qui achèvent leurs études, une expérience pratique sous forme de stage ou de laboratoire. Les étudiants qui ont complété 60 crédits avec une moyenne de 3,0 ou plus peuvent s'inscrire à ces activités, avec la permission du directeur des études de premier cycle.

SOL 3031	Stage en milieu de travail I
SOL 3032	Stage en milieu de travail II (préalable SOL 3031)
SOL 3033	Stage en milieu de recherche I
SOL 3034	Stage en milieu de recherche II (préalable SOL 3033)
SOL 3036	Laboratoire de recherche I
SOL 3037	Laboratoire avancé de recherche II (préalable SOL 3036)

Le stage en milieu de travail

Le stage en milieu de travail consiste en une contribution supervisée à des activités d'un milieu de travail hors de l'université, tel un CLSC, un groupe communautaire, une maison de sondage, un département ou agence du gouvernement municipal, provincial ou fédéral, etc. Un stage de 3 crédits représente 100 heures de travail. Le stage peut s'échelonner pendant les trimestres d'automne et hiver ou se concentrer durant l'été. Ce type de stage exigera, sous la supervision d'une personne qualifiée dans le milieu, des tâches diversifiées pour lesquelles une formation de baccalauréat en sociologie ou en psychologie et sociologie est particulièrement utile (ex. aide au développement d'un programme ou d'un événement visant un groupe social donné, préparation d'un rapport sur la base d'une analyse documentaire critique, participation au développement ou à la mise en œuvre d'une enquête auprès de la clientèle ou d'une évaluation des besoins ou de programme, etc.).

L'étudiant peut proposer lui-même un milieu privé, public ou communautaire où il s'est organisé avec le responsable pour y effectuer un stage (sujet à l'approbation du responsable des stages) ou il peut demander d'être placé dans un milieu.

Le stage en milieu de recherche

Le stage en milieu de recherche se déroule au sein d'un centre ou d'une équipe de recherche universitaire où l'étudiant va normalement se joindre à une recherche en cours pour y faire une contribution précise, sous la supervision d'un chercheur. Un stage de 3 crédits représente 100 heures de travail. Le stage peut s'échelonner pendant les trimestres d'automne et hiver ou se concentrer durant l'été. Ce type de stage exigera des tâches inhérentes au processus de recherche : développement de recensions des écrits sur des sujets différents, passation de questionnaires ou d'entrevues, codification ou analyse de données, etc. Il comprend obligatoirement l'intégration à des activités collectives de l'équipe ou du centre telles des réunions de travail d'équipe, des réunions scientifiques, des assemblées, des sessions de formation, etc. Par un tel stage, l'étudiant sera appelé à faire la synthèse et à mettre en œuvre divers aspects de sa formation méthodologique et théorique.

Les laboratoires de recherche

Les laboratoires de recherche sont recommandés pour les étudiants voulant poursuivre leurs études aux cycles supérieurs. Ces laboratoires offrent l'occasion d'entamer un projet de recherche autonome. L'étudiant pourra choisir et explorer un sujet de son choix sous la supervision d'un professeur du département de sociologie. Ces laboratoires permettent de faire la synthèse des connaissances théoriques, méthodologiques et thématiques acquises au cours des deux premières années du baccalauréat et de les concrétiser par le développement des différentes étapes d'une recherche.

Cheminement international

Le cheminement international comporte obligatoirement 18 crédits des Blocs 01M, 01N et 01O. Pour être autorisé à s'inscrire dans le cheminement international, l'étudiant doit être inscrit dans une des 4 spécialisations du Baccalauréat, avoir complété 45 crédits, et avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,0. Le choix des cours des Blocs 01N et 01O doit être soumis à l'approbation du responsable des études de 1^{er} cycle. Le cheminement international implique obligatoirement un trimestre d'études à l'étranger ou un stage à l'étranger.

Les cours au département (BLOC 01 M) **minimum 6, maximum 12 crédits**

SOL2104	Relations ethniques (3 cr.)
SOL3006	Comparaison internationale (3 cr.)
SOL3201	Développement international (3 cr.)
SOL3206	Sociologie des relations internationales (3 cr.)
SOL3506	Transformations du monde contemporain (3 cr.)

Les expériences à l'étranger (BLOC 01 N) **minimum 6, maximum 12 crédits**

SOL3041	Stage en milieu de travail à l'étranger (9 cr.)
SOL3042	Stage dans un organisme international (9 cr.)
SOL3710	Études sur le pays d'accueil 1 (3 cr.)
SOL3715	Études sur le pays d'accueil 2 (3 cr.)
SOL3720	Études sur le pays d'accueil 3 (3 cr.)

Le cours de langue (BLOC 01 O)**3 crédits**

ALL1901	Allemand 1 (niveau A1.1) (3 cr.)
ALL1902	Allemand 2 (niveau A1.2) (3 cr.)
ANG1903	Anglais 3 (niveau B1.1) (3 cr.)
ANG1904	Anglais 4 (niveau B1.2) (3 cr.)
ARA1901	Arabe 1 (niveau A1.1) (3 cr.)
ARA1902	Arabe 2 (niveau A1.2) (3 cr.)
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1) (3 cr.)
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2) (3 cr.)
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1) (3 cr.)
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2) (3 cr.)
ITL 1901	Italien 1 (niveau A1) (3 cr.)
ITL 1902	Italien 2 (niveau A2) (3 cr.)
PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1) (3 cr.)
PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2) (3 cr.)
RUS 1901	Russe 1 (niveau A1.1) (3 cr.)
RUS 1902	Russe 2 (niveau A1.2) (3 cr.)

4.1.2 Prescriptions d’inscription et ordre dans lequel on doit suivre les cours obligatoires

Pour les cours à option en sociologie, sauf exceptions autorisées, les étudiants suivent des cours 1000 au 1^{er} trimestre. Ils peuvent accéder aux cours 2000 dès le 2^{ème} trimestre et aux cours 3000 avec un cumul de 45 crédits. Pour les autres disciplines, il est préférable de s’en tenir aux cours 1000 en 1^{ère} année, 2000 en 2^{ème} année et 3000 en 3^{ème} année (peut-être même à éviter).

Les cours ne sont pas tous offerts à tous les trimestres et plusieurs cours à option sont offerts seulement à tous les deux ans.

Les cours obligatoires doivent être suivis selon l’ordre prescrit sinon l’étudiant risque d’avoir à faire un ou même deux trimestres de plus pour pouvoir terminer le baccalauréat.

Lors de son 1^{er} trimestre, l'étudiant s'inscrit aux cours suivants :

Pour les étudiants admis en automne : SOL 1013, SOL 1018, SOL 1015

Pour les étudiants admis en hiver : SOL 1013, SOL 1018

Lors de son 2^{ème} trimestre, l'étudiant s'inscrit aux cours suivants :

Pour les étudiants admis en automne : SOL 1017, SOL 1090

Pour les étudiants admis en hiver : SOL 1015, SOL 1090

Lors de son 3^{ème} trimestre, l'étudiant s'inscrit aux cours suivants :

Pour les étudiants admis en automne : SOL 1020, SOL 2090

Pour les étudiants admis en hiver : SOL 1017, SOL 1020, SOL 2090

Lors de son 4^{ème} trimestre, l'étudiant s'inscrit aux cours suivants :

Pour les étudiants admis en automne : SOL 2020, SOL 3035*

Pour les étudiants admis en hiver : SOL 2020

Lors de son 5^{ème} trimestre, l'étudiant s'inscrit obligatoirement au cours suivant :

Pour les étudiants admis en hiver : SOL 3035*

*SOL3035 est généralement offert à l'hiver mais certaines années, il est offert à l'automne.

TRÈS IMPORTANT

Les cours obligatoires énumérés plus haut sont ceux communs à toutes les spécialisations.

N'oubliez pas de vous inscrire aussi au cours obligatoire propre à votre spécialisation (pour les spécialisations 73, 74 et 75) et de respecter le nombre minimal de crédits dans chaque Bloc de cours à option. Si vous ne respectez pas ces contraintes, vous ne pourrez obtenir votre diplôme.

Il est fortement suggéré de ne pas attendre à la dernière année pour suivre les cours obligatoires.

Dans le baccalauréat en sociologie, l'étudiant doit suivre 6 crédits de « cours au choix » (voir page 93 de ce guide).

Parmi les cours à option, l'étudiant doit aussi suivre des cours dans le « Bloc Y », qui n'apparaissent pas sur la grille horaire départementale qui se trouve sur le site du Département de sociologie parce que ce sont des cours offerts par d'autres départements, mais ils seront visibles lorsque vous complétez votre choix de cours.

Les «cours au choix», d'intérêt général (en dehors du département)

minimum 6 crédits, maximum 6 crédits (2 cours au choix)

Voir page 93 de ce guide.

4.1.3 Spécialisation (ou orientation) Fondamentale

Les étudiants inscrits dans cette orientation doivent suivre les cours du tronc commun (section 4.1.1. ci-haut) ainsi que le curriculum suivant.

Les cours à option sont des cours que vous devez choisir dans une liste bien précise (ou bloc de cours) en prenant soin de respecter le nombre minimum et le nombre maximum de crédits à faire dans chaque Bloc de cours.

Cours thématiques en sociologie (Bloc 72 A):

minimum 12 crédits, maximum 42 crédits

Il est impossible d’offrir tous les cours mentionnés chaque année. Afin de savoir quels cours sont offerts cette année et à quel moment, veuillez voir l’horaire sur le site du Département de sociologie qui est mis à jour fréquemment jusqu’au début des cours.

Une version, est toujours affichée et disponible au bureau de Mme Dostaler et sur le site du Département de sociologie. Notez qu’en cas de divergence, la version du centre étudiant prévaut toujours sur toute autre version. Les cours 1000 peuvent être suivis dès le début des études; les cours 2000, après avoir complété 15 crédits en sociologie et les cours 3000, après avoir complété 45 crédits.

La politique du département est d’offrir tous les cours dans cette liste au moins une fois tous les deux ans, autant que possible.

SOL 1003	Introduction à la sociologie du Québec
SOL 1012	Inégalités sociales et marché du travail
SOL 1016	Déviance, exclusion et contrôle social
SOL 1102	Sociologie de l’éducation
SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie
SOL 1400	Économie et sociétés
SOL 1967	Sociologie du vieillissement
SOL 2015	Sociologie du travail
SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman

SOL 2103	Sociologie de la santé
SOL 2104	Relations ethniques
SOL 2105	Sociologie de l'individu
SOL 2107	Sociologie politique
SOL 2111	Corps, culture et modernité
SOL 2200	Sociologie de l'environnement
SOL 2201	Sociétés africaines en mutation
SOL 2306	Sociologie des religions
SOL 2403	Sociologie des organisations
SOL 2410	Classes et mouvements sociaux
SOL 2503	Sociologie de la famille
SOL 3002	Sociologie du Québec : thèmes choisis
SOL 3006	Comparaison internationale
SOL 3007	Sociologie urbaine : imaginaires sociaux
SOL 3017	Méthodes de sondage (préalable : un cours de 1 ^{er} cycle en méthodes quantitatives)
SOL 3025	Étude de cas (préalable : SOL 1090)
SOL 3075	Analyse des réseaux sociaux (préalables : SOL1020 et SOL1090)
SOL 3101	Sociologie du droit
SOL 3106	Les déterminants sociaux de la santé
SOL 3201	Développement international
SOL 3402	Stratification et mobilité sociales
SOL 3404	Rapport de genre et sexualités
SOL 3406	Sociologie de la jeunesse
SOL 3410	Technosciences, culture et société
SOL 3505	Sociologie : thèmes choisis
SOL 3506	Transformations du monde contemporain
SOL 3604	Inégalités, discriminations, citoyenneté

Le « Bloc Y » - Cours de disciplines connexes (Bloc 72 Y)

minimum 9 crédits, maximum 12 crédits

ALL1901	Allemand 1 (niveau A1.1)
ALL1902	Allemand 2 (niveau A1.2)
ANG1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)
ANG1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)
ANT1010	Les grandes théories en ethnologie
ANT1511	Évolution et comportement humain
ANT3030	Les Autochtones et l'État canadien
ANT3631	Changement social et linguistique
CRI1950	Introduction à la criminologie
DMO1000	Introduction à la démographie
DMO1010	Problèmes de population contemporains
DMO2200	Collecte : source des informations
ECN1000	Principes d'économie
ECN1040	Introduction à la microéconomie
ECN1050	Introduction à la macroéconomie
ESP1901	Espagnol 1 (niveau A1)
ESP1902	Espagnol 2 (niveau A2)
GEO1222	Espaces globaux, territoires locaux 2 (préalable : GEO1212)
HST1052	Histoire du Canada depuis 1850
JOU1200	Méthodes journalistiques
MUL3334	Sociologie de la musique
PHI1400	Problèmes en éthique
POL1953	Institutions politiques Canada - Québec
POL1954	Politique internationale
PSY1045	Motivation et émotion
PSY1095	L'enfance
PSY1983	Psychologie et comportement
REI1030	Gestion et fonctions de l'organisation
REL1340	Religions, modernité et éthique
SVS2103	Travail social et cycle de vie
SVS2378	Intervention communautaire
URB1113	Espaces et sociétés

4.1.4 Spécialisation (ou orientation) Études de la population

Les étudiants dans cette spécialisation doivent suivre les cours du tronc commun (section 4.1.1. ci-haut) ainsi que le curriculum suivant.

Cours obligatoire (Bloc 73 A)

DMO 1000 Éléments de démographie (Ce cours est préalable à l'ensemble des cours DMO)

Les cours à option sont des cours que vous devez choisir dans une liste bien précise (ou bloc de cours) en prenant soin de respecter le nombre minimum et le nombre maximum de crédits à faire dans chaque bloc de cours.

Formation en démographie (Bloc 73 B)

minimum 12 crédits, maximum 18 crédits

DMO 2100 Population canadienne
 DMO 2200 Collecte : source des informations
 DMO 2311 Analyse longitudinale
 DMO 2312 Analyse transversale (préalable DMO 2311)
 DMO 2700 Histoire de la population
 DMO 3100 Démographie du Tiers-Monde
 DMO 3307 Pratique de la démographie
 (préalable DMO 2311, concomitant DMO 2312)
 DMO 3400 Sociologie et population
 DMO 3450 Économie et population

Formation en sociologie (Bloc 73 C)

minimum 6 crédits, maximum 12 crédits

SOL 1012	Inégalités sociales et marché du travail
SOL 1967	Sociologie du vieillissement
SOL 2015	Sociologie du travail
SOL 2103	Sociologie de la santé
SOL 2104	Relations ethniques
SOL 2201	Sociétés africaines en mutation
SOL 2503	Sociologie de la famille
SOL 3017	Méthodes de sondage (préalable : un cours de 1 ^{er} cycle en méthodes quantitatives)
SOL 3106	Les déterminants sociaux de la santé
SOL 3201	Développement international
SOL 3404	Rapport de genre et sexualités
SOL 3406	Sociologie de la jeunesse

Cours thématiques en sociologie (Bloc 73 D)

minimum 0 crédit, maximum 24 crédits

Les étudiants dans cette option peuvent compléter leur formation avec un maximum de 24 crédits choisis dans la liste des cours thématiques en sociologie, qui ne figurent pas dans le bloc ci-dessus.

Le « Bloc Y » - Cours de disciplines connexes (Bloc 73 Y)

minimum 6 crédits, maximum 6 crédits

Voir la liste des cours du Bloc Y pour l'orientation fondamentale (p. 65).

4.1.5 Spécialisation (ou orientation) Relations ethniques, immigration et racisme

Les étudiants dans cette spécialisation doivent suivre les cours du tronc commun (section 4.1.1. ci-haut) ainsi que le curriculum suivant.

Cours obligatoire (Bloc 74 A)

SOL 2104 Relations ethniques

Les cours à option sont des cours que vous devez choisir dans une liste bien précise (ou bloc de cours) en prenant soin de respecter le nombre minimum et le nombre maximum de crédits à faire dans chaque Bloc de cours.

Formation multidisciplinaire (Bloc 74 B)

minimum 12 crédits, maximum 12 crédits

ANT 2042	Problèmes d'ethnologie urbaine
ANT 2660	Langue et identité sociale
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien
ANT 3141	Technologies de la représentation
DMO 3420	Immigration et intégration
LNG 2350	Sociolinguistique
REL 1208	Introduction aux grandes religions
SOL 2306	Sociologie des religions
SOL 3104	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
SOL 3604	Inégalités, discriminations, citoyenneté
SVS 2105	Travail social et interculturalité

Cours thématiques en sociologie (Bloc 74 C)

minimum 3 crédits, maximum 30 crédits

Les étudiants dans cette option peuvent compléter leur formation avec un minimum de 3 crédits et un maximum de 30 crédits, choisis dans la liste des cours thématiques en sociologie, qui ne figurent pas dans le bloc ci-dessus.

Le « Bloc Y » - Cours de disciplines connexes (Bloc 74 Y)

minimum 6 crédits, maximum 6 crédits

Voir la liste des cours du Bloc Y pour l'orientation fondamentale (p. 65).

4.1.6 Spécialisation (ou orientation) Santé et société

Les étudiants dans cette orientation doivent suivre les cours du tronc commun (section 4.1.1. ci-haut) ainsi que le curriculum suivant.

Cours obligatoire (Bloc 75 A)

SOL 2103 Sociologie de la santé

Les cours à option sont des cours que vous devez choisir dans une liste bien précise (ou bloc de cours) en prenant soin de respecter le nombre minimum et le nombre maximum de crédits à faire dans chaque bloc de cours.

Cours multidisciplinaires (Bloc 75 B)

minimum 12 crédits, maximum 12 crédits

ANT 2055	Anthropologie des problèmes médicaux
ASA 2400	Économie de la santé
BIE 6000	Bioéthique : origine, sens, pratiques (préalables : moy. cum. >3,3 et 60 crédits réussis dans le baccalauréat)
GEO 3322	Géographie de la santé et environnement
PSY 2048	Psychologie de la santé
SOL 1967	Sociologie du vieillissement
SOL 3106	Les déterminants sociaux de la santé
SVS 2104	Travail social et santé mentale

Cours thématiques en sociologie (Bloc 75 C)

minimum 3 crédits, maximum 30 crédits

Les étudiants dans cette option peuvent compléter leur formation avec un minimum de 3 crédits et un maximum de 30 crédits, choisis dans la liste des cours thématiques en sociologie, qui ne figurent pas dans le bloc ci-dessus.

Le « Bloc Y » - Cours de discipline connexes (Bloc 75 Y)

minimum 6 crédits, maximum 6 crédits

Voir la liste des cours du Bloc Y pour l'orientation fondamentale (p. 65).

4.2 La majeure en sociologie

La majeure vise à donner des bases théoriques et méthodologiques en sociologie et à permettre à l'étudiant d'explorer plusieurs thématiques. La majeure, associée avec une mineure ou un certificat dans un grade de 1^{er} cycle, donne accès à la maîtrise en sociologie, si la moyenne cumulative obtenue est suffisante.

4.2.1 Structure du programme

Les bases théoriques et méthodologiques (Bloc 72 A)

18 crédits obligatoires

- SOL 1013 Sociologie générale
(ce cours doit être suivi dès le premier trimestre)
- SOL 1015 Histoire de la pensée sociale (concomitant: SOL 1013) (automne)
- SOL 1017 Théories contemporaines (préalable: SOL 1015) (hiver)
- SOL 1018 Initiation à la recherche sociologique
(ce cours doit être suivi dès le premier trimestre)
- SOL 1020 Introduction à la statistique sociale (préalable: SOL 1018)
- SOL 1090 Construction des données qualitatives (préalable: SOL 1018)

Cours thématiques en sociologie (Bloc 72 B)

36 crédits à option

Les cours à option sont des cours que vous devez choisir dans une liste bien précise (ou bloc de cours) en prenant soin de respecter le nombre minimum et le nombre maximum de crédits à faire dans chaque bloc de cours.

Il est impossible d'offrir tous les cours mentionnés chaque année. Afin de savoir quels cours sont offerts cette année et à quel moment, veuillez voir l'horaire des cours de sociologie sur le site du département de sociologie. Une version est toujours affichée et disponible au bureau de Mme Dostaler. Notez qu'en cas de divergence, la version du centre étudiant prévaut sur toute autre version. La politique du département est d'offrir tous les cours dans cette liste au moins une fois tous les deux ans, autant que possible.

- SOL 1003 Introduction à la sociologie du Québec
- SOL 1012 Inégalités sociales et marché du travail
- SOL 1016 Déviance, exclusion et contrôle social
- SOL 1102 Sociologie de l'éducation
- SOL 1150 Culture, connaissance et idéologie
- SOL 1400 Économie et sociétés
- SOL 1967 Sociologie du vieillissement
- SOL 2015 Sociologie du travail
- SOL 2016 Durkheim et l'École française (préalable: SOL 1015)
- SOL 2018 Weber, rationalité, rationalisation (préalable: SOL 1015)
- SOL 2018 Marx et marxismes (préalable: SOL 1015)
- SOL 2020 Statistique sociale avancée (préalable: PSY 1004 ou SOL 1020)
- SOL 2050 Sociologie du monde arabo-musulman
- SOL 2090 Analyse des données qualitatives (préalable: SOL 1090)
- SOL 2103 Sociologie de la santé
- SOL 2104 Relations ethniques
- SOL 2105 Sociologie de l'individu
- SOL 2107 Sociologie politique
- SOL 2111 Corps, culture et modernité
- SOL 2200 Sociologie de l'environnement
- SOL 2201 Sociétés africaines en mutation
- SOL 2306 Sociologie des religions
- SOL 2403 Sociologie des organisations
- SOL 2410 Classes et mouvements sociaux
- SOL 2503 Sociologie de la famille
- SOL 2511 Microsociologie
- SOL 3002 Sociologie du Québec : thèmes choisis
- SOL 3006 Comparaison internationale
- SOL 3007 Sociologie urbaine : imaginaires sociaux
- SOL 3008 Débats théoriques contemporains (préalable: SOL 1017)
- SOL 3012 Sociologie critique (préalable: SOL 1017)

- SOL 3017 Méthodes de sondage (préalable : un cours de 1^{er} cycle en méthodes quantitatives)
- SOL 3026 Théorie classique : thèmes choisis (préalable: SOL 1015)
- SOL 3028 Sociologies de la modernité (préalable: SOL 1017)
- SOL 3035 Épistémologie sociologique (préalables: SOL1015 et SOL1020 et SOL2090)
- SOL 3101 Sociologie du droit
- SOL 3106 Les déterminants sociaux de la santé
- SOL 3201 Développement international
- SOL 3402 Stratification et mobilité sociales
- SOL 3404 Rapports de genre et sexualités
- SOL 3406 Sociologie de la jeunesse
- SOL 3410 Technosciences, culture et société
- SOL 3505 Sociologie : thèmes choisis
- SOL 3506 Transformations du monde contemporain
- SOL 3604 Inégalités, discriminations, citoyenneté

Le « Bloc Y » - cours de disciplines connexes (Bloc 72 Y)

3 crédits à option

- ANG1911 Lire en anglais 1 (niveau B1)
- ANT1010 Les grandes théories en ethnologie
- ANT1511 Évolution et comportement humain
- ANT3030 Les Autochtones et l'État canadien
- ANT3631 Changement social et linguistique
- CRI1950 Introduction à la criminologie
- DMO1000 Introduction à la démographie
- DMO1010 Problèmes de population contemporains
- DMO2200 Collecte : source des informations
- ECN1000 Principes d'économie
- ECN1040 Introduction à la microéconomie
- ECN1050 Introduction à la macroéconomie
- GEO1222 Espaces globaux, territoires locaux 2 (préalable : GEO1212)
- HST1052 Histoire du Canada depuis 1850
- JOU1200 Méthodes journalistiques
- MUL3334 Introduction sociomusicologie
- PHI1400 Problèmes en éthique
- POL1953 Institutions politiques Canada - Québec
- POL1954 Politique internationale

PSY1045	Motivation et émotion
PSY1095	L'enfance
PSY1983	Psychologie et comportement
REI1030	Gestion et fonctions de l'organisation
REL1340	Religions, modernité et éthique
SVS2103	Travail social et cycle de vie
SVS2378	Intervention communautaire
URB1113	Espaces et sociétés

Un «cours au choix», d'intérêt général (en dehors du département)

3 crédits

Voir page 93 de ce guide.

4.2.2 Prescriptions d'inscriptions et ordre dans lequel on doit suivre les cours obligatoires

Pour les cours à option, sauf exceptions autorisées, les étudiants suivent des cours 1000 au 1^{er} trimestre. Ils peuvent accéder aux cours 2000 dès le 2^{ième} trimestre et aux cours 3000 avec un cumul de 45 crédits.

Les cours ne sont pas tous offerts à tous les trimestres et plusieurs cours à option sont offerts seulement à tous les deux ans.

Les cours obligatoires doivent être suivis selon l'ordre prescrit sinon l'étudiant risque d'avoir à faire un ou même deux trimestres de plus pour pouvoir terminer sa majeure :

1er trimestre :

Pour les étudiants admis à l'automne : SOL1013, SOL1015, SOL1018

Pour les étudiants admis à l'hiver : SOL1013, SOL1018

2^{ème} trimestre :

Pour les étudiants admis à l'automne : SOL1017, SOL1090

Pour les étudiants admis à l'hiver : SOL1015, SOL1090

3^{ème} trimestre :

Pour les étudiants admis à l'automne : SOL1020

Pour les étudiants admis à l'hiver : SOL1017, SOL1020

Parmi les cours à option, l'étudiant doit aussi suivre un cours dans le «Bloc Y». Ces cours n'apparaissent pas sur la grille horaire départementale qui se trouve sur le site du Département de sociologie parce que ce sont des cours offerts par d'autres départements, mais ils seront visibles lorsque vous complétez votre choix de cours.

N.B. : Dans la majeure en sociologie, l'étudiant doit s'inscrire à un « cours au choix » (voir page 93 de ce guide).

4.3. La mineure en sociologie

La mineure offre une formation complémentaire en sociologie à des étudiants poursuivant une majeure dans une autre discipline. Ce programme initie l'étudiant à la théorie et à la méthodologie sociologique ainsi qu'à quelques-uns des champs thématiques.

4.3.1 Structure du programme

Les bases théoriques et méthodologiques (Bloc 73 A)

12 crédits obligatoires

- SOL 1013 Sociologie générale
(ce cours doit être suivi dès le premier trimestre)
- SOL 1015 Histoire de la pensée sociale (concomitant SOL 1013) (automne)
- SOL 1017 Théories contemporaines (préalable : SOL 1015) (hiver)
- SOL 1018 Initiation à la recherche sociologique
(ce cours doit être suivi dès le premier trimestre)

Cours thématiques en sociologie (Bloc 73 B)

15 crédits à option

Les cours à option sont des cours que vous devez choisir dans une liste bien précise. Vous devez en choisir 5.

Il est impossible d'offrir tous les cours mentionnés chaque année. Afin de savoir quels cours sont offerts cette année et quand, veuillez voir l'horaire sur le site du département de sociologie. Notez qu'en cas de divergence, la version du centre étudiant prévaut sur toute autre version. La politique du département est d'offrir tous les cours dans cette liste au moins une fois tous les deux ans, autant que possible.

- SOL 1003 Introduction à la sociologie du Québec
- SOL 1012 Inégalités sociales et marché du travail
- SOL 1016 Déviance, exclusion et contrôle social

- SOL 1020 Introduction à la statistique sociale (préalable : SOL 1018)
- SOL 1090 Construction des données qualitatives (préalable : SOL 1018)
- SOL 1102 Sociologie de l'éducation
- SOL 1150 Culture, connaissance et idéologie
- SOL 1400 Économie et sociétés
- SOL 1967 Sociologie du vieillissement
- SOL 2015 Sociologie du travail
- SOL 2016 Durkheim et l'École française (préalable : SOL 1015)
- SOL 2018 Weber, rationalité, rationalisation (préalable : SOL 1015)
- SOL 2018 Marx et marxismes (préalable : SOL 1015)
- SOL 2050 Sociologie du monde arabo-musulman
- SOL 2103 Sociologie de la santé
- SOL 2104 Relations ethniques
- SOL 2105 Sociologie de l'individu
- SOL 2107 Sociologie politique
- SOL 2111 Corps, culture et modernité
- SOL 2200 Sociologie de l'environnement
- SOL 2201 Sociétés africaines en mutation
- SOL 2306 Sociologie des religions
- SOL 2403 Sociologie des organisations
- SOL 2410 Classes et mouvements sociaux
- SOL 2503 Sociologie de la famille
- SOL 2511 Microsociologie

Les cours 3000 ne sont pas recommandés pour les étudiants de la mineure car ils présument de connaissances préalables plus avancées en sociologie.

Un cours au choix, d'intérêt général (en dehors du département)

3 crédits

Voir page 93 du guide.

4.3.2 Prescriptions d’inscriptions et ordre dans lequel on doit suivre les cours obligatoires

Les cours ne sont pas tous offerts à tous les trimestres et plusieurs sont offerts seulement à tous les deux ans

1^{er} trimestre :

Pour les étudiants admis à l’automne : SOL1013, SOL1015, SOL1018

Pour les étudiants admis à l’hiver : SOL1013, SOL1018

2^{ème} trimestre :

Pour les étudiants admis à l’automne : SOL1017

Pour les étudiants admis à l’hiver : SOL1015

3^{ème} trimestre :

Pour les étudiants admis à l’hiver, cette mineure s’étend normalement sur 3 trimestres à cause du préalable requis pour suivre SOL1017, SOL1015 qui n’est offert qu’à l’automne. Si vous désirez terminer votre mineure en deux trimestres, veuillez SVP vous adresser à Mme Valérie Dostaler pour vous inscrire à ce cours dès le 1^{er} trimestre.

N.B. : Dans la mineure en sociologie, l’étudiant doit s’inscrire à un «cours au choix» (voir page 93 de ce guide).

4.4 Baccalauréat en psychologie et sociologie

Le programme de baccalauréat en psychologie et sociologie vise à donner des bases théoriques et méthodologiques en sociologie et en psychologie ainsi qu'à intégrer les connaissances offertes dans les deux disciplines.

4.4.1 Structure du programme

Les cours des Blocs 75A, 75B, et 75C sont obligatoires pour l'obtention du diplôme. Il est important de suivre les bases des deux disciplines avec sigle 1000 tôt dans le parcours des études, **sauf le cours PSY1006 qui doit être suivi après le cours SOL1020**, autant que possible.

Fondements théoriques (Bloc 75 A) :

- PSY 1075 Psychologie sociale
- PSY 1105 Psychologie de la personnalité
- PSY 2115 Psychopathologie: introduction (préalable PSY1006)
- PSY 3022 Histoire critique de la psychologie
- SOL 1013 Sociologie générale
- SOL 1015 Histoire de la pensée sociale (concomitant SOL1013 (automne))
- SOL 1017 Théories contemporaines (préalable SOL1015) (hiver)
- SOL 2105 Sociologie de l'individu (automne)

Fondements méthodologiques (Bloc 75 B)

- PSY 1006 Méthodologie scientifique 1
- SOL 1020 Introduction à la statistique sociale
- SOL 1090 Construction des données qualitatives

Intégration bidisciplinaire (Bloc 75 C)

- PSO 1000 Psychologie - sociologie: regards croisés
PSO 2000 Psychologie - sociologie: champs de recherche (préalable PSO1000)
PSO 3000 Psychologie - sociologie: laboratoire (préalable PSO2000)

Les cours à option sont des cours de chacune des deux disciplines que vous devez choisir dans une liste bien précise en prenant soin de respecter le nombre minimum et le nombre maximum de crédits à faire dans chaque Bloc de cours. Pour répondre entièrement aux exigences de votre programme, vous devez suivre un minimum de 36 crédits de cours en psychologie (de sigle PSY obligatoires et à option).

Psychologie, culture et société (Bloc 75 D)

minimum 6 crédits, maximum 9 crédits

- PSY 2048 Psychologie de la santé
PSY 2071 Relations interpersonnelles
PSY 2084 Identités et interactions sociales
PSY 2128 Psychologie et monde du travail (préalables PSY1075, PSY1006)
PSY 3073 Psychologie des groupes et équipes (préalable PSY2128)
PSY 3119 Psychologie communautaire (préalable PSY1006)

Psychologie et développement (Bloc 75 E)

minimum 6 crédits, maximum 9 crédits

- PSY 1095 L'enfance
PSY 2093 Adolescence
PSY 2254 Maturité et vieillesse
PSY 3090 Développement social et cognitif 0-5 ans (préalable PSY1095)
PSY 3096 Famille et développement de l'enfant (préalable PSY1095)

Psychologie : bases cognitives, affectives et physiologiques (Bloc 75 F)

minimum 6 crédits, maximum 12 crédits

- PSY 1035 Psychologie physiologique
(pour suivre le cours PSY1035, l'étudiant doit avoir suivi un cours de biologie au CÉGEP ou le cours BIO1953 offert à l'Université de Montréal)
- PSY 1045 Motivation et émotion
- PSY 1085 L'apprentissage
- PSY 2044 Stress et anxiété
- PSY 2055 Psychologie de la perception (préalable PSY1006)
- PSY 2065 Processus cognitifs 1 (préalable PSY1006)
- PSY 3032 Neuropsychologie humaine (préalable PSY1035)
- PSY 3083 Mémoire humaine (préalable PSY2065)

Sociologie : groupes et rapports sociaux (Bloc 75 G)

minimum 6 crédits, maximum 12 crédits

- SOL 1012 Inégalités sociales et marché du travail
- SOL 1016 Déviance, exclusion et contrôle social
- SOL 1150 Culture, connaissance et idéologie
- SOL 1967 Sociologie du vieillissement
- SOL 2050 Sociologie du monde arabo-musulman
- SOL 2104 Relations ethniques
- SOL 2111 Corps, culture et modernité
- SOL 2201 Sociétés africaines en mutation
- SOL 2306 Sociologie des religions
- SOL 2403 Sociologie des organisations
- SOL 2410 Classes et mouvements sociaux
- SOL 2503 Sociologie de la famille
- SOL 3104 Ethnicité, immigration : thèmes choisis
- SOL 3106 Les déterminants sociaux de la santé
- SOL 3402 Stratification et mobilité sociales
- SOL 3404 Rapport de genre et sexualités
- SOL 3406 Sociologie de la jeunesse
- SOL 3505 Sociologie : thèmes choisis
- SOL 3506 Transformations du monde contemporain
- SOL 3604 Inégalités, discriminations, citoyenneté

Sociologie : structure et action sociales (Bloc 75 H)

minimum 6 crédits, maximum 9 crédits

- SOL 1102 Sociologie de l'éducation
- SOL 1400 Économie et société
- SOL 2015 Sociologie du travail
- SOL 2103 Sociologie de la santé
- SOL 2107 Sociologie politique
- SOL 2200 Sociologie de l'environnement
- SOL 3002 Sociologie du Québec : thèmes choisis
- SOL 3006 Comparaison internationale
- SOL 3007 Sociologie urbaine : imaginaires sociaux
- SOL 3101 Sociologie du droit
- SOL 3201 Développement international
- SOL 3410 Technosciences, culture et société

Sociologie : pensée sociale et sociologie (Bloc 75 I)

minimum 3 crédit, maximum 6 crédits

- SOL 1003 Introduction à la sociologie du Québec
- SOL 2016 Durkheim et l'École française (préalable SOL1015)
- SOL 2018 Weber, rationalité, rationalisation (préalable SOL1015)
- SOL 2018 Marx et marxismes (préalable SOL1015)
- SOL 2511 Microsociologie
- SOL 3008 Débats théoriques contemporains (préalable SOL1017)
- SOL 3012 Sociologie critique (préalable SOL1017)
- SOL 3026 Théories classiques : thèmes choisis (préalable SOL1015)
- SOL 3028 Sociologie de la modernité (préalable SOL1017)

Méthodologie avancée (Bloc 75 J)

minimum 3 crédits, maximum 9 cr.

- PSY 2003 Introduction à la psychométrie (préalables PSY1006, SOL1020)
 SOL 2020 Statistique sociale avancée (préalable SOL1020)
 SOL 2090 Analyse des données qualitatives (préalable SOL1090)
 SOL 3017 Méthodes de sondage (préalable : un cours de
 1^{er} cycle en méthodes quantitatives)
 SOL 3025 Étude de cas (préalable SOL1090)
 SOL 3035 Épistémologie sociologique (préalable SOL1015
 et SOL1020 et SOL2090)
 SOL 3075 Analyse des réseaux sociaux (préalable SOL1020 et SOL1090)

Stage et laboratoire (Bloc 75 K)

minimum 0 crédit, maximum 3 cr.

- SOL 3031 3 Stage en milieu de travail
 (préalable : 60 crédits et moyenne cumulative ≥ 3.0)
 SOL 3036 3 Laboratoire de recherche 1
 (préalable : 60 crédits et moyenne cumulative ≥ 3.0)

Le stage en milieu de travail

Le stage en milieu de travail consiste en une contribution supervisée à des activités d'un milieu de travail hors de l'université, tel un CLSC, un groupe communautaire, une maison de sondage, un département ou agence du gouvernement municipal, provincial ou fédéral, etc. Un stage de 3 crédits représente 100 heures de travail. Le stage peut s'échelonner pendant les trimestres d'automne et hiver ou se concentrer durant l'été. Ce type de stage exigera, sous la supervision d'une personne qualifiée dans le milieu, des tâches diversifiées pour lesquelles une formation de baccalauréat en sociologie ou en psychologie et sociologie est particulièrement utile (ex. aide au développement d'un programme ou d'un événement visant un groupe social donné, préparation d'un rapport sur la base d'une analyse documentaire critique, participation au

développement ou à la mise en œuvre d'une enquête auprès de la clientèle ou d'une évaluation des besoins ou de programme, etc.).

L'étudiant peut proposer lui-même un milieu privé, public ou communautaire où il s'est organisé avec le responsable pour y effectuer un stage (sujet à l'approbation du responsable des stages) ou il peut demander d'être placé dans un milieu.

Le stage en milieu de recherche

Le stage en milieu de recherche se déroule au sein d'un centre ou d'une équipe de recherche universitaire où l'étudiant va normalement se joindre à une recherche en cours pour y faire une contribution précise, sous la supervision d'un chercheur. Un stage de 3 crédits représente 100 heures de travail. Le stage peut s'échelonner pendant les trimestres d'automne et hiver ou se concentrer durant l'été. Ce type de stage exigera des tâches inhérentes au processus de recherche : développement de recensions des écrits sur des sujets différents, passation de questionnaires ou d'entrevues, codification ou analyse de données, etc. Il comprend obligatoirement l'intégration à des activités collectives de l'équipe ou du centre telles des réunions de travail d'équipe, des réunions scientifiques, des assemblées, des sessions de formation, etc. Par un tel stage, l'étudiant sera appelé à faire la synthèse et à mettre en œuvre divers aspects de sa formation méthodologique et théorique.

Les laboratoires de recherche

Les laboratoires de recherche sont recommandés pour les étudiants voulant poursuivre leurs études aux cycles supérieurs. Ces laboratoires offrent l'occasion d'entamer un projet de recherche autonome. L'étudiant pourra choisir et explorer un sujet de son choix sous la supervision d'un professeur du département de sociologie. Ces laboratoires permettent de faire la synthèse des connaissances théoriques, méthodologiques et thématiques acquises au cours des deux premières années du baccalauréat et de les concrétiser par le développement des différentes étapes d'une recherche.

N.B. : Dans le baccalauréat en psychologie et sociologie, l'étudiant doit s'inscrire à un «cours au choix» (voir page 93 de ce guide).

4.4.2 Cheminements

Le programme offre aux étudiants une diversité de cheminements possibles allant des cheminements à dominante psychologique à des cheminements à dominante sociologique en passant par des cheminements mixtes.

Cheminement mixte

Les étudiants du baccalauréat psychologie et sociologie peuvent d'abord faire le choix d'un cheminement mixte, c'est-à-dire équilibrant à part égale les cours PSY et SOL. C'est ce type de cheminement qui s'adresse à celles et ceux qui désirent intégrer des connaissances acquises à la fois en psychologie ou en sociologie. Ces cheminements mixtes préparent particulièrement aux études supérieures en microsociologie, sociologie de l'individu et en psychologie sociale ou clinique.

Possibilité d'orientations vers certaines thématiques

Certains étudiants pourraient vouloir orienter leur baccalauréat vers une thématique qui les intéresse plus particulièrement.

Par exemple, un étudiant qui souhaiterait orienter son baccalauréat vers la thématique du travail aurait certainement intérêt à suivre les cours PSY2128 – Psychologie et monde du travail et PSY3073 – Psychologie des groupes et équipes, ainsi que les cours SOL1012 – Inégalités sociales et marché du travail, SOL2015 – Sociologie du travail et SOL2403 – Sociologie des organisations.

Un étudiant qui souhaiterait orienter son baccalauréat vers la thématique de la santé aurait certainement intérêt à suivre les cours PSY2048 – Psychologie de la santé et PSY3119 – Psychologie communautaire, ainsi que SOL2103 – Sociologie de la santé et SOL3106 – Les déterminants sociaux de la santé.

Un étudiant qui souhaiterait orienter son baccalauréat vers la thématique du développement et des âges de la vie aurait certainement intérêt à suivre les cours PSY1095 – Développement de l'enfant, PSY2093 – L'adolescence, PSY2254 – Maturité et vieillissement, SOL1967 – Sociologie du vieillissement, SOL2503 – Sociologie de la famille, SOL3406 – Sociologie de la jeunesse.

Cheminement à dominante psychologique

Les étudiants du baccalauréat psychologie et sociologie peuvent aussi faire le choix d'un cheminement à dominante psychologique. De fait, ils peuvent dans le cadre du programme choisir jusqu'à un maximum de 48 crédits de cours PSY en plus des 9 crédits de cours d'intégration PSO, du cours SOL1020 d'introduction à la statistique sociale (équivalent au cours de méthodologie quantitative PSY1004) et du cours au choix. Dans le cadre d'un cheminement à dominante psychologique, celles et ceux qui le désirent peuvent compléter les 42 crédits du tronc commun en psychologie et ainsi satisfaire aux exigences de l'ordre des psychologues du Québec. Notons que s'ils veulent opter pour ce type de cheminement, les étudiants devront avoir réussi le cours de biologie au Cegep ou le cours équivalent donné à l'université (BIO1953) car c'est un préalable pour suivre le cours PSY1035 de Psychologie physiologique. Ce choix est particulièrement recommandé pour les étudiantes et étudiants qui comptent poursuivre en études supérieures en psychologie cognitive, affective ou physiologique. Soulignons que les étudiants choisissant ce type de cheminement ne sont pas directement admissibles au doctorat à l'Université de Montréal : en dehors de la possibilité de transférer à un programme de bac par cumul composé d'une majeure en psychologie et d'une mineure en sociologie, l'accès direct aux programmes de 3^{ème} cycle de psychologie à l'Université de Montréal n'est rendu possible après l'obtention du baccalauréat en psychologie et sociologie qu'à la condition de faire un trimestre de plus en psychologie après le bac pour arriver à un total de 54 crédits en psychologie, comprenant l'ensemble des cours obligatoires de la majeure en psychologie (42 crédits + SOL1020 en substitution à PSY1004) et 12 crédits de cours à option répartis suivant la structure de la majeure, de façons à pouvoir avoir complété l'équivalent d'une majeure en psychologie.

Cheminement à dominante sociologique

Les étudiants du baccalauréat psychologie et sociologie peuvent enfin faire le choix d'un cheminement à dominante sociologique. C'est particulièrement le choix recommandé pour les étudiantes et étudiants qui comptent poursuivre aux études supérieures en sociologie. De fait, ils peuvent dans le cadre du programme choisir jusqu'à un maximum de 42 crédits de cours SOL en plus des 9 crédits de cours d'intégration PSO et du cours au choix. Dans le cadre d'un cheminement à dominante sociologique, il est fortement recommandé aux étudiants de suivre dans le Bloc 75J les 9 crédits de cours qui sont obligatoires dans le baccalauréat (soit SOL2020 – Statistique sociale avancée, SOL2090 –

Analyse des données qualitatives et SOL3035 – Épistémologie sociologique) ou suivre 6 crédits de ce bloc et le laboratoire de recherche (SOL3036) afin de préparer, sous la supervision d'un professeur, une revue des écrits sur le sujet qu'ils envisagent d'approfondir en maîtrise.

4.4.3 Prescriptions d'inscription et ordre dans lequel on doit suivre les cours obligatoires

N.B. : les étudiants peuvent s'inscrire à un **maximum de 3 cours** de psychologie par trimestre.

Pour les cours à option, sauf exception autorisée, les étudiants suivent des cours de sociologie de niveau 1000 au 1^{er} trimestre et peuvent accéder aux cours du niveau 2000 dès le 2^e trimestre et de niveau 3000 après 45 crédits du programme. En psychologie, ils suivent les cours du niveau 1000 en 1^{ère} année, 2000 en 2^e année et 3000 en 3^e année.

Les cours ne sont pas tous offerts à tous les trimestres et plusieurs cours à option sont offerts seulement à tous les deux ans.

Les cours obligatoires doivent être suivis selon le cheminement prescrit sinon l'étudiant risque d'avoir à faire un trimestre de plus pour pouvoir terminer le baccalauréat.

Inscription pour l'étudiant admis au trimestre d'automne:

- 1er trimestre: PSY1075, SOL1013, SOL1015, PSO1000, SOL1090
- 2e trimestre: PSY1105, SOL1017, SOL1020
- 3e trimestre: PSY1006, SOL2105
- 4e trimestre: PSY2115, PSO2000
- 5e trimestre: PSY3022 ou PSO3000
- 6e trimestre: PSY3022 ou PSO3000

Inscription pour l'étudiant admis au trimestre d'hiver:

- 1er trimestre: PSY1075, PSY1105, SOL1013, SOL1090
- 2e trimestre: SOL1015, SOL1020, PSO1000
- 3e trimestre: SOL1017, PSO200, PSY1006
- 4e trimestre: SOL2105, PSY2115
- 5e trimestre: PSY3022 ou PSO3000
- 6e trimestre: PSY3022 ou PSO3000

N.B. : Au cours de son cheminement, l'étudiant devra s'inscrire à un « cours au choix » (voir page 96 de ce guide).

4.5 Microprogramme de premier cycle en relations ethniques

Le principal objectif de ce microprogramme de premier cycle en relations ethniques est de sensibiliser les étudiants à la composition pluriethnique croissante du Québec et du Canada dans son ensemble et de rendre compte des dynamiques découlant des ajustements à faire dans l'emploi, l'éducation, les services de santé, le logement, les médias, la police, etc., en fonction de la réalité pluriethnique de la société.

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 12 à option et 0 au choix.

3 crédits

SOL 2104 Relations ethniques

Cours à option (Bloc 70 B)

12 crédits

ANT 2042 Problèmes d'ethnologie urbaine
CRI 3540 Les minorités et la question criminelle
LCO 1010 Littérature et ethnicité
LNG 2140 Questions de bilinguisme
PHI 1400 Problèmes en éthique
PPL 3040 Communication interculturelle
PSY 2084 Identités et interactions sociales

SOL 3104 Ethnicité, immigration : thèmes choisis
SVS 2105 Travail social et interculturalité

5. Le choix de cours et l'inscription en ligne : marche à suivre

Les étudiants admis à l'Université de Montréal le sont dans le cadre d'un programme donné (ex. baccalauréat spécialisé en sociologie, mineure en sociologie, etc.). **Si vous êtes admis au baccalauréat spécialisé, vous devez sélectionner votre spécialisation en vous rendant dans l'onglet de ce nom afin de sélectionner la spécialisation de votre choix AVANT DE FAIRE VOTRE 1^{ER} CHOIX DE COURS.** Vous pouvez changer d'orientation ou spécialisation plus tard dans la première année de vos études ou même en deuxième année, si vous vous apercevez que vous auriez préféré une autre spécialisation.

Le choix des cours se fait au printemps pour les trimestres d'automne et d'hiver afin de permettre la planification des locaux et des effectifs. C'est par courrier électronique que nous annonçons la date à partir de laquelle vous pouvez vous inscrire, dès que l'horaire est disponible sur le guichet étudiant. La modification de ce choix de cours sera possible jusqu'à la fin de la deuxième semaine des cours (voir les dates importantes, au début de ce guide).

Le choix de cours pour chaque trimestre doit se faire selon l'ordre prescrit pour votre programme, présenté dans le Chapitre 4 de ce guide : « Les programmes de premier cycle en sociologie : Structures et prescriptions d'inscriptions ». Pour toute question d'ordre technique (ex. pour mieux comprendre la structure de votre programme, pour effectuer un changement de programme, pour vous inscrire dans une nouvelle orientation, pour savoir pourquoi le centre étudiant ne veut pas accepter votre choix de cours, etc.), vous pouvez vous adresser à Mme Valérie Dostaler (local C-5118, tél. 343-6111, poste 3769).

Pour toute question ou décision portant sur votre choix de programme ou de cours en lien avec vos objectifs propres ou vos projets d'avenir, vous êtes invité à demander un rendez-vous avec les responsables de programmes en vous adressant directement à eux via courriel : barbara.theriault@umontreal.ca /ou nicolas.sallee@umontreal.ca

Les étudiants de l'Université de Montréal s'inscrivent aux cours en ligne via leur centre étudiant. Il y a aussi des séances d'inscription au Département. Celles-ci sont ouvertes à l'ensemble des étudiants mais elles s'adressent tout particulièrement aux nouveaux étudiants qui sont très fortement encouragés à y assister.

Les étudiants sont responsables de leur choix de cours. Vous pouvez au besoin faire vérifier votre choix de cours par Mme Valérie Dostaler. Afin d'éviter des complications inutiles, nous vous suggérons très fortement de suivre à la lettre l'ordre des cours obligatoires prescrit pour votre programme à la section 4 de ce guide.

Voici comment procéder à l'inscription en ligne, de chez vous ou d'un ordinateur à l'université :

Quelques définitions

Attribut de cours : Indique si le cours est offert comme cours au choix, comme cours hors programme, s'il est ouvert aux études libres ou offert aux étudiants de la Mineure en arts et sciences.

Cheminement : Cycle d'études. (pour vous: 1^{er} cycle)

Concomitant : Un cours qui doit être suivi parallèlement à un autre; ce cours peut avoir été suivi préalablement.


Désignation d'exigences : Indique la nature du cours suivi (par ex. : obligatoire ou à option) en relation avec le programmes d'études.

Équivalent : Un cours qui comporte un recoupement significatif de la matière avec un autre cours. Un seul des cours dits équivalents peut être crédité dans le programme d'études de l'étudiant.

Préalable : Un cours qui doit obligatoirement avoir été suivi avant un autre.

Section : désigné par une lettre, correspond au groupe et à l'horaire d'un cours donné.

Marche à suivre pour l'inscription en ligne :

1. Allez à l'adresse <http://www.umontreal.ca/>, cliquer sur  en haut de la page, à droite;
2. Cliquez sur « Mon Centre étudiant »;
3. Sélectionnez « Inscription » dans la liste de liens de gauche, section « Études ». Les étudiants du baccalauréat en sociologie doivent choisir leur *spécialisation* **avant** de procéder à leur inscription (en sélectionnant « Spécialisation » plutôt que « Inscription » à cette étape), sinon ils n'auront pas accès à tous les cours à option. Ils pourront passer à l'étape **3** par la suite.

Ajouter un cours obligatoire ou à option

Cours obligatoire : Cours imposé à tous les étudiants inscrits à un programme d'études ou, le cas échéant, à une spécialisation d'un programme.

Cours à option : Cours choisi parmi un certain nombre de cours faisant partie de blocs structurés dans le programme d'études.

1. Sélectionnez le trimestre, l'année et le cheminement et cliquez sur « Continuer »;
Par défaut, la case « **cours oblig. et à option** » est sélectionnée. La recherche s'effectuera uniquement sur les cours obligatoires ou à option de votre programme d'études offerts au trimestre sélectionné.
2. Appuyez sur le bouton « Rechercher »; la liste des cours pour le trimestre sélectionné s'affichera (conseil : cochez *afficher détails*);
Seul le premier bloc disponible s'ouvrira. Pour voir tous les cours offerts au trimestre, il faut développer les différents blocs en utilisant la flèche verte ou le bouton « Afficher détails », pour chacun des blocs.
Par défaut les blocs afficheront 10 cours. Si vous remarquez la présence du mot « **Tout** » en gras à droite au bas du bloc, cliquez dessus pour voir la liste complète;
3. Sélectionnez un cours qui n'est pas *utilisé*, *en cours* ou *planifié* en cliquant directement sur le titre du cours ;
4. Vérifiez l'horaire et le statut du cours puis, appuyez sur « Sélectionner »;

Si le cours choisi comporte différents types d'activités (ex. : TH, TP, LAB), vous serez dirigé vers une page vous permettant de choisir les sections qui y sont associées.

5. Faites la sélection de(s) section(s) associée(s) et appuyez sur « Suivant » ; le cours est ajouté au panier.

Répétez les étapes 2 à 5 pour chaque cours à ajouter au panier.

IMPORTANT : La présence des cours dans le panier ne signifie pas que l'inscription est finalisée, ni que votre place est réservée dans ces cours.

Une fois vos cours obligatoires ou à option choisis, cliquez sur « Étape 2 de 3 » et « Fin inscription » pour confirmer votre transaction. L'état de votre inscription s'affichera. Assurez-vous de voir un crochet vert pour chaque cours où vous avez voulu vous inscrire. Ce crochet vert confirme que la transaction a été complétée.

Ajouter un cours au choix et/ou un cours hors programme

Cours au choix : Cours choisi dans l'ensemble des cours offerts par l'Université. Toute faculté peut imposer des restrictions à la liste des cours qui peuvent être choisis à ce titre par l'étudiant. Ce cours contribue au calcul de la moyenne et fait partie du total des crédits du programme d'études de l'étudiant (voir aussi p.93 de ce guide). Le baccalauréat en socio en comporte 2, les autres programmes du 1^{er} cycle du département en comportent 1 seul.

Cours hors programme : Cours choisi dans l'ensemble des cours offerts par l'Université. Il **ne fait** cependant **pas partie du programme d'études** de l'étudiant, ce cours fait obligatoirement l'objet d'une évaluation dont le résultat **ne contribue pas à la moyenne par programme d'études et ne fait pas partie du total des crédits du programme d'études.**

1. Sélectionnez « Inscription » dans la liste de liens de gauche de votre Centre étudiant;
2. Sélectionnez le trimestre, l'année et le cheminement et cliquez sur « Continuer »;
3. Cochez la case « **cours au choix et hors prog.** » et appuyez sur le bouton « Rechercher »;
4. Entrez les critères de recherche désirés en prenant soin d'indiquer l'attribut de cours (par ex. Cours au choix) puis, cliquez sur « Rechercher »;
5. Vérifiez l'horaire et le statut du cours désiré puis, appuyez sur « Sélectionner cours »;
Si le cours choisi comporte différents types d'activités (par ex. : TH, TP, LAB), vous serez dirigé vers une page vous permettant de choisir les sections qui y sont associées.
6. Faites une sélection de section, au besoin, sélectionnez votre désignation d'exigences (par ex. « cours au choix »), et appuyez sur « Suivant »; le cours est ajouté au panier.

Répétez les étapes 2 à 5 pour chaque cours à ajouter au panier.

Une fois vos cours au choix et/ou vos cours hors programme choisis, cliquez sur « Étape 2 de 3 » et « Fin inscription » pour confirmer la transaction. L'état de votre inscription s'affichera.

Changer un cours pour un autre

Le changement de cours ne s'effectuera pas s'il ne reste pas de place dans le cours que vous souhaitez suivre à la place d'un autre.

1. Dans *Inscription*; allez à l'onglet « Changement »;
2. Sélectionnez le trimestre, l'année et le cheminement et cliquez sur « Continuer »;
3. Dans la fenêtre « Changement cours », choisir le cours que vous désirez échanger;
4. Dans la fenêtre « Remplacement », sélectionnez un mode de recherche de cours : « **Vos cours oblig. et à option** »: pour choisir un nouveau cours obligatoire ou un nouveau cours à option, « **Cours au choix et hors prog.** »: pour choisir un nouveau cours au choix ou un nouveau cours hors programme, ou **Panier** (pour sélectionner un cours déjà au panier);
5. Cliquez sur « Rechercher »;
6. Vérifiez l'horaire et le statut du cours puis, appuyez sur « Sélectionner »;
Si le cours choisi comporte différents types d'activités (par ex. : TH, TP, LAB), vous serez dirigé vers une page vous permettant de choisir les sections qui y sont associées;
7. Faites une sélection de section, au besoin, sélectionnez la désignation d'exigences, et appuyez sur « Suivant »;
8. Vérifiez les renseignements à l'écran. **ATTENTION** : Si le système exige un motif, c'est que la date limite d'annulation est franchie pour le cours à annuler. Si vous poursuivez la transaction, c'est que vous choisissez de l'abandonner, il ne sera pas remboursé et la note ABA figurera à votre relevé de notes;
9. Confirmez en cliquant « Fin changement cours », si vous acceptez ces conditions;
10. Appuyez sur « Votre horaire » pour vérifier votre transaction.

Annuler ou abandonner un cours

1. Dans *Inscription*, allez à l'onglet « Abandon », **même s'il s'agit d'une annulation**;
2. Cochez la case correspondant au cours que vous désirez annuler ou abandonner puis, cliquez sur « Abandonner cours sélectionnés »;
3. Vérifiez les renseignements à l'écran. **ATTENTION** : Si le système exige un motif, c'est que la date limite d'annulation est franchie pour ce cours. Si vous choisissez de l'abandonner, il ne sera pas remboursé et la note ABA figurera à votre relevé de notes. Si vous voulez abandonner, sélectionnez un motif;
4. Cliquez sur « Fin annulation » si vous acceptez les conditions;
5. Cliquez sur « Votre horaire » pour vérifier votre transaction.

Choisir un cours substitut

Une substitution de cours correspond à un cours offert en échange d'un autre à un trimestre donné. Pour voir si des substitutions de cours sont offertes dans votre programme d'études, vous devez cliquer sur « Inscription : Substitution » (en cliquant sur la flèche noire à droite du mot *autres* qui donne accès à la liste déroulante de la section « Études » de votre Centre étudiant). Procédez ensuite à l'inscription de la même façon que pour un ajout de cours.

Nous vous invitons à consulter votre « portail UdeM » ainsi que votre Centre étudiant régulièrement afin de prendre connaissance de l'état de votre dossier dont vous avez la responsabilité. Vous devriez vérifier votre horaire la veille de la rentrée pour vérifier les numéros de salles de cours qui peuvent changer au début de chaque trimestre.

Il est à noter qu'un service de dépannage centralisé par téléphone (514-343-7212, faire le '0') est également disponible durant les heures normales de bureau, afin de répondre aux besoins des étudiants éprouvant des difficultés d'ordre technique, touchant le fonctionnement du site.

Pour l'inscription dans les cours, vous pouvez aussi vous référer au guide LE CENTRE ÉTUDIANT – INSCRIPTION à l'adresse http://registraire.umontreal.ca/fileadmin/registrariat/documents/Formulaires/Inscription_procedureurier.pdf

5.1 Nature des cours et indications comprises dans les sigles

Cours obligatoires

Un cours obligatoire est un cours exigé de tous les étudiants d'une même spécialisation, sans aucune alternative. (Un cours peut être obligatoire dans une certaine spécialisation sans être obligatoire dans une autre spécialisation du même programme.) L'étudiant doit donc s'inscrire, à un moment ou l'autre durant ses études, à tous les cours énumérés dans les Blocs obligatoires des segments constituant une seule et même spécialisation du programme. Pour s'assurer de suivre tous les cours obligatoires et dans le bon ordre, il est fortement recommandé de suivre les prescriptions d'inscription de votre programme.

Cours à option

Les cours à option sont regroupés par Blocs suivant une thématique. Ils sont ainsi nommés « Cours à option » parce que l'étudiant choisit un certain nombre de cours (pas nécessairement tous) de chaque Bloc. Pour chaque Bloc de cours à option, on trouve l'indication d'un nombre minimal et d'un nombre maximal de crédits de cours à suivre par l'étudiant. L'ensemble des choix de cours faits par l'étudiant durant ses études doit donc satisfaire aux conditions exprimées pour chacun des Blocs, tout en totalisant le nombre de crédits de cours à option correspondant à celui qui est indiqué au début de la structure du programme.

L'étudiant qui a déjà atteint le nombre maximal de crédits attribué à un certain Bloc ne peut plus choisir d'autres cours de ce même Bloc à titre de cours à option. (Il n'est pas exclu toutefois qu'il puisse en prendre à titre de cours au choix, s'il s'agit d'un cours d'une autre discipline.)

Cours au choix

En plus des cours obligatoires et des cours à option, certains programmes comprennent aussi un nombre déterminé de crédits attribués à des ***cours au choix***.

La **mineure**, la **majeure en sociologie**, et le **baccalauréat en psychologie et sociologie** comportent seulement **3** crédits de «cours au choix». Le **baccalauréat en sociologie** comporte **6** crédits de «cours au choix». Ces crédits font partie du nombre total de crédits qu'il faut compléter pour obtenir votre diplôme, mais pas les cours hors programme.

Plusieurs cours sont offerts comme « cours au choix » à l'Université de Montréal. Ces cours peuvent être choisis dans n'importe quel département ou faculté de l'Université de Montréal.

Pour obtenir la liste des cours offerts comme «cours au choix», vous devez aller dans votre centre étudiant à *inscription*, sélectionner le trimestre et cocher *cours au choix et hors programme* puis sur *Rechercher*.

Ou encore, allez à www.registraire.umontreal.ca, cliquez sur **ÉTUDES ET SERVICES** puis sur *Horaire des cours*, et appuyer sur le bouton **Débuter la recherche**. Sélectionnez le trimestre, sélectionnez le Cheminement (Premier cycle), l'Attribut de cours (*Cours au choix*) et cliquez sur *Rechercher*. La recherche durera quelques secondes, puis les différentes matières offertes à l'UdeM apparaîtront par ordre alphabétique à la page des matières qui commencent par la lettre A (cliquez sur les lettres tout en haut pour voir les matières qui commencent par d'autres lettres). Cliquez sur la flèche verte à gauche de la matière qui vous intéresse pour voir les *cours au choix* offerts dans cette matière, puis sur le titre du cours pour en connaître l'horaire. Vous trouverez le descriptif et l'horaire des examens en cliquant sur la section du cours.

Si vous trouvez un cours que vous aimeriez suivre qui n'apparaît pas sur cette liste, vous pouvez demander la permission de le suivre. Obtenez la permission du département concerné, puis Mme Dostaler vous aidera à vous inscrire.

ATTENTION

Cette liste comporte aussi des cours réputés « hors programme » pour votre programme parce qu'ils ne sont pas de niveau universitaire. Ce sont des cours d'appoint de niveau CEGEP, qui sont des préalables pour certains programmes, ou des cours de mise à niveau en langue. Vous ne pourrez pas vous inscrire à ces cours en tant que « cours au choix » parce qu'ils ne peuvent pas faire partie d'un programme universitaire, c'est pourquoi on les appelle les cours « hors programme ».

Cours hors programme

Un cours est dit hors programme s'il ne fait pas partie du programme d'études auquel l'étudiant est inscrit. Il n'entre pas dans le total des crédits accumulés dans son programme. La Faculté peut limiter le nombre de crédits hors programme auxquels un étudiant peut s'inscrire par trimestre et au cours de sa scolarité.

Parmi les cours hors programme, on distingue les deux catégories suivantes : le cours de rattrapage et le cours de culture personnelle.

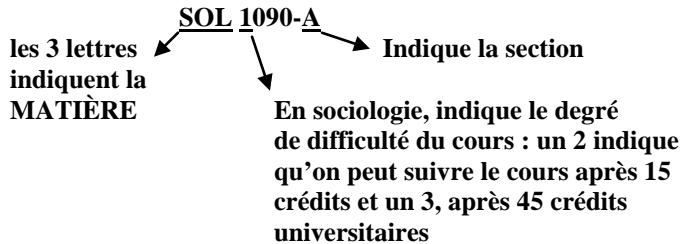
- Un cours de rattrapage est un cours imposé par les autorités compétentes de la Faculté à titre de cours préparatoire ou un cours imposé au candidat qui a échoué à un test d'admission. L'admission définitive est conditionnelle à la réussite du cours.
- Un cours de culture est un cours choisi par l'étudiant pour parfaire sa formation ou par intérêt personnel. L'inscription à un cours de culture doit être approuvée par les autorités compétentes de la Faculté. L'évaluation des apprentissages est obligatoire.

Indications comprises dans les sigles de cours

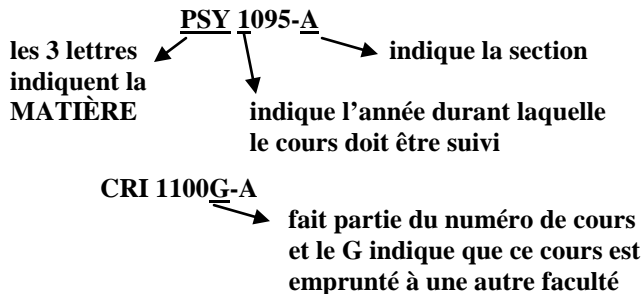
Le sigle (trois lettres) et le numéro (quatre chiffres parfois suivis d'une lettre) du cours : le sigle indique l'autorité pédagogique responsable du cours, ce qui correspond normalement à la matière enseignée. Quant au numéro, le premier des quatre chiffres indique l'année d'études durant laquelle l'étudiant en cheminement normal suivra ce cours. Un 1 dans cette position indique que le cours peut être suivi en 1^{ère} année ou plus tard, un 2 indique que le cours doit être suivi en 2^{ème} année ou plus tard, etc. (un 6 dans cette position indique un cours d'études supérieures).

Enfin, il arrive de voir une lettre suivant un trait d'union à la fin du sigle, celle-ci indique la «section» du cours. La section, ou «groupe», est associée à l'horaire du cours lorsque ce cours est offert à plusieurs moments dans la même semaine, ou encore au local où suivre le cours, lorsque plusieurs groupes existent suivant le même horaire.

Comment interpréter les sigles de cours en sociologie:



Comment interpréter les sigles de cours dans les autres disciplines:



6. Répertoire des cours

Il est impossible d'offrir tous les cours mentionnés chaque année. Afin de savoir quels cours sont offerts cette année, veuillez voir l'horaire.

6.1 Répertoire des cours offerts au Département de sociologie

FEM 2000 (3 cr.) Introduction aux courants de pensée féministes

Initiation aux courants de pensée féministes et à la problématique du genre comme rapport social et catégorie d'analyse. Examen des apports et limites des approches féministes (épistémologiques, théoriques, méthodologiques) dans diverses disciplines.

PSO 1000 (3 cr.) Psychologie – sociologie : regards croisés

(automne seulement)

Interdisciplinarité. La rencontre des imaginaires, connaissances et approches psychologiques et sociologiques. Le parcours de formation bidisciplinaire et ses champs d'application.

PSO 2000 (3 cr.) Psychologie – sociologie : champs de recherche

(hiver seulement)

Principes théoriques, méthodologiques et épistémologiques de recherches interdisciplinaires. Étude de travaux de recherche fondamentale ou appliquée, dans des domaines divers, du point de vue de la psychologie et de la sociologie.

Préalable : PSO 1000

PSO 3000 (3 cr.) Psychologie – sociologie : laboratoire

(automne et hiver)

Problématisation d'une question, au choix, et élaboration d'un devis de recherche fondamentale ou appliquée faisant appel aux outils conceptuels et méthodologiques de la psychologie et de la sociologie.

Préalable : PSO 2000

SOL 1003 (3 cr.) Introduction à la sociologie du Québec

(automne 2018)

Analyse sociohistorique du Québec: aspects économiques, politiques, culturels et idéologiques. Histoire et situation actuelle de la recherche sociologique au Québec.

SOL 1012 (3 cr.) Inégalités sociales et marchés du travail

(hiver 2019)

Évolution des inégalités sociales vécues dans le marché du travail et la vie quotidienne des ménages, ici et ailleurs. Principaux facteurs qui les expliquent au plan individuel (âge, sexe, ethnie, éducation) et collectif (régimes providentiels).

SOL 1013 (3 cr.) Sociologie générale

(automne 2018 et hiver 2019)

À partir d'exemples classiques et contemporains, définition de l'objet et des méthodes de la sociologie ainsi que du métier et de la vocation de sociologue. Genèse, thèmes, développements, controverses. Approfondissement par des exercices.

SOL 1015 (3 cr.) Histoire de la pensée sociale

(automne 2018)

Ce cours présente les grandes lignes de la pensée sociale en Occident qui ont marqué le développement de la théorie sociologique, en traçant les liens avec les transformations sociales de l'époque.

Concomitant : SOL 1013

SOL 1016 (3 cr.) Déviance, exclusion et contrôle social

(automne 2018 et été 2019)

Enjeux et dynamiques de l'intégration et de la régulation sociales; situations problématiques : populations exclues ou marginalisées, comportement considérés aberrants ou hors-normes. La production sociale de conduites et statuts marginaux.

SOL 1017 (3 cr.) Théories contemporaines

(hiver 2019)

Les grandes théories sociologiques contemporaines autour de notions de modernité, de modernité avancée et de postmodernité, à partir de la confrontation d'une sélection d'auteurs ou de thèmes majeurs de la sociologie, depuis les années soixante.

Préalable: SOL 1015

SOL 1018 (3cr.) Initiation à la recherche sociologique

(automne 2018 et hiver 2019)

Le cycle de recherche : problématique, question de recherche, revue des écrits, types de devis, de données, d'outils, d'analyses. Concepts et variables. Recherche qualitative et quantitative : choix des méthodes selon la question de recherche.

SOL 1020 (3 cr.) Introduction à la statistique sociale

(automne 2018, hiver 2019 et été 2019)

Concepts de base en statistiques, fréquences et pourcentages, mesures de tendance centrale et de dispersion. Introduction au test chi-carré, test t, ANOVA. Initiation au logiciel d'analyse statistique SPSS.

Le cours SOL 1018 doit être suivi avant le SOL 1020)

SOL 1090 (3 cr.) Construction des données qualitatives

(automne 2018, hiver 2019)

Bref historique et définition des caractéristiques générales de cette méthodologie. Initiation à la méthodologie qualitative par le travail de terrain: apprentissage pratique des méthodes de recherche documentaire, d'observation et d'entrevue.

Préalable: SOL 1018

SOL 1102 (3 cr.) Sociologie de l'éducation

(automne 2018)

La révolution pédagogique dans le monde contemporain étudiée comme conséquence et source de changement socioéconomique; problèmes de l'explosion scolaire, de la scolarisation accrue, de la démocratisation.

SOL 1150 (3 cr.) Culture, connaissance et idéologie

(automne 2018)

Ce cours abordera les principales théories de la culture en vue de donner une formation de base : culture populaire/culture savante, représentation sociale, productions culturelles, etc.

SOL 1400 (3 cr.) Économie et sociétés

(hiver 2019)

Formes sociales d'économie dans l'histoire. Avènement de la société industrielle; sociologie historique de l'économie et des sociétés de Marx, Durkheim et Weber; l'émergence de l'État, des rapports de classe, du mouvement ouvrier et du syndicalisme.

SOL 1967 (3 cr.) Sociologie du vieillissement

(hiver 2019)

Théories de base en sociologie du vieillissement. L'organisation du travail et le vieillissement de la population. Le rôle des institutions. La retraite. La situation des femmes. La famille et les générations.

SOL 2015 (3 cr.) Sociologie du travail

(automne 2018)

Évolution des processus de production. Analyse des formations de la main-d'œuvre. Évolution concomitante du mouvement ouvrier : composition des classes, conflits et rapports aux systèmes politiques.

SOL 2016 (3 cr.) Durkheim et l'École française

(automne 2018)

Théorie sociologique et recherches empiriques des membres de l'École sociologique française (Durkheim, Halbwachs, Mauss). Leur influence sur la sociologie contemporaine (structuro-fonctionnalisme, structuralisme, etc.).

Préalable: SOL 1015.

SOL 2018 (3 cr.) Weber, rationalité, rationalisation

(hiver 2019)

Étude de la sociologie compréhensive et de ses outils à partir de l'œuvre de Max Weber; concepts clés de la sociologie (idéaltipe, objectivité, causalité, rationalité, rationalisation, légitimité, charisme) et pertinence de la pensée aujourd'hui.

Préalable: SOL 1015.

SOL 2018 (3 cr.) Marx et marxismes

(automne 2018)

Exposé des principaux éléments qui constituent la science du social selon Marx et Engels et selon certains de leurs successeurs. Les divers courants néo-marxistes et leur expression dans la sociologie contemporaine.

Préalable: SOL 1015.

SOL 2020 (3 cr.) Statistique sociale avancée

(automne 2018 et été 2019)

Les notions d'inférence et les principes d'échantillonnage. La logique de l'analyse à trois variables : analyse de variance, régression multiple et logistique. Modélisation à l'aide de SPSS en utilisant des bases de données disponibles publiquement.

Préalable(s) : PSY 1004 ou SOL 1020.

SOL 2050 (3 cr.) Sociologie du monde arabo-musulman

(été 2019)

Sociologie politique; Moyen-Orient et Afrique du Nord; régimes politiques; démocratisation; approche sociologique des faits religieux (islam et politique, islam et sociétés; mobilisations et contestations; orientalisme.

SOL 2090 (3 cr.) Analyse des données qualitatives

(automne 2018 et hiver 2019)

Les grands types d'analyse de contenu discursifs seront exposés ainsi que l'usage approprié de logiciels informatiques compatibles avec ces types d'analyse (analyse thématique, analyse automatique du discours, analyse documentaire, etc.).

Préalable: SOL 1090.

SOL 2103 (3 cr.) Sociologie de la santé

(hiver 2019)

Revue des enjeux et des débats en sociologie de la santé et du bien-être. Attention particulière à la situation québécoise. Interrelation entre les phénomènes épidémiologiques, professionnels, culturels, politiques et économiques.

SOL 2104 (3 cr.) Relations ethniques

(automne 2018)

Les rapports sociaux ethniques traversent la société dans son ensemble; ils constituent un des vecteurs des relations sociales et contribuent à les structurer. Seront examinés des concepts, des théories et des données sur ce sujet.

SOL 2107 (3 cr.) Sociologie politique

(non offert en 2018-2019)

Les fondements sociaux de la politique. Champ politique, lutte politique, nouvelles technologies de gouvernance. État moderne, État postcolonial. Rapports entre État et société civile.

SOL 2111 (3 cr.) Corps, culture et modernité

(hiver 2019)

Initiation à l'étude des dimensions sociales, culturelles et symboliques du corps. Mise en perspective historique de la construction de l'identité corporelle moderne. Analyse des enjeux liés aux transformations technoscientifiques du corps.

Préalable : Avoir complété 15 crédits de cours universitaire.

SOL 2200 (3 cr.) Sociologie de l'environnement

(hiver 2019)

Étude de la nouvelle écologie sociale ou écosociologie. Les caractéristiques, facteurs et effets de la crise environnementale. L'énergie, les changements climatiques, le développement durable et le mouvement vert actuel.

SOL 2201 (3 cr.) Sociétés africaines en mutation

(hiver 2019)

Exploration de quelques grands enjeux de société auquel l'Afrique subsaharienne fait face aujourd'hui. Déconstruction de plusieurs idées reçues sur l'Afrique et les populations africaines à travers les médias.

Préalable : Avoir complété 15 crédits de cours universitaire.

SOL 2306 (3 cr.) Sociologie des religions

(Automne 2018)

(Re)lire les textes classiques de la sociologie des religions ; à partir de sources historiques et littéraires, les interroger en regard de questions et de thèmes toujours actuels (mort, sexualité, conversion, charisme).

SOL 2403 (3 cr.) Sociologie des organisations

(non offert en 2018-2019)

Introduction au concept d'organisation et aux différents courants théoriques en sociologie des organisations. Étude critique des problématiques et des centres d'intérêts des recherches contemporaines sur les organisations.

SOL 2410 (3 cr.) Classes et mouvements sociaux

(hiver 2019)

Étude des classes sociales dans le contexte de la modernité. Aperçu des principaux courants de la sociologie des mouvements sociaux. Les conflits et les rapports de domination examinés à partir des mouvements sociaux contemporains.

SOL 2503 (3 cr.) Sociologie de la famille

(automne 2018)

Perspective systématique appliquée à l'étude de la famille en tant qu'institution sociale, groupe primaire. Sociologie critique de la famille, famille et classe sociale.

SOL 2511 (3 cr.) Microsociologie

(automne 2018)

Introduction aux théories et aux observations des phénomènes sociaux à l'échelle individuelle et des groupes restreints. Étude du processus de socialisation, des interactions sociales, de l'ethnométhodologie et des représentations sociales.

SOL 3002 (3 cr.) Sociologie du Québec : thèmes choisis

(non offert en 2018-2019)

Cours-séminaires portant sur un aspect particulier du Québec, et relié à des recherches récentes. Les thèmes varieront d'année en année et seront le lieu de diffusion des recherches des professeurs.

SOL 3006 (3 cr.) Comparaison internationale

(non offert en 2018-2019)

Approches théoriques et stratégies méthodologiques de la comparaison internationale. Analyse critique de la notion de culture nationale. Discussion avec des comparatistes. Élaboration d'un protocole de recherche comparée.

Préalables: Avoir complété 45 crédits de cours universitaire.

SOL 3007 (3 cr.) Sociologie urbaine : imaginaires sociaux

(non offert en 2018-2019)

Approches sociologiques de la ville et des inégalités; lecture de l'École de Chicago à partir d'une œuvre de fiction. Réflexion théorique/pratique sur le rapport des individus à l'espace, sur l'organisation spatiale et les formes de socialisation.

SOL 3008 (3 cr.) Débats théoriques contemporains

(non offert en 2018-2019)

Cours-séminaire portant sur une sélection de débats théoriques contemporains, à propos d'objets importants éclairés par des développements récents.

Préalable: SOL 1017.

SOL 3012 (3 cr.) Sociologie critique

(non offert en 2018-2019)

Les auteurs appelés sociologues critiques: École de Frankfurt. Théorie d'une sociologie critique orientée vers des études empiriques plutôt que philosophiques. Comparaison avec la sociologie positive et l'herméneutique.

Préalable: SOL 1017.

SOL 3017 (3 cr.) Méthodes de sondage

(automne 2018)

Méthodologie spécifique à l'enquête par questionnaire. Couvre les deux aspects principaux de cette méthodologie : l'élaboration d'un questionnaire structuré à partir d'une problématique de recherche et le choix du plan d'échantillonnage.

Préalables: SOL 1020 ou PSY 1004 ou tout autre cours de premier cycle en méthodes quantitatives.

SOL 3025 (3 cr.) Étude de cas

(non offert en 2018-2019)

Étude extensive de phénomènes à partir de leur localisation dans l'espace-temps social. Recherche des dimensions empiriques pertinentes pour l'étude de ces phénomènes sociaux à partir de la mise en relation de matériaux diversifiés.

Préalable: SOL 1090.

SOL 3026 (3 cr.) Théorie classique : thèmes choisis

(hiver 2019) – thème hiver 2019: **Reportage, feuilleton et socio**

Cours-séminaire portant sur l'œuvre d'un auteur ou d'une « école » classique ayant marqué de façon significative la pensée sociologique contemporaine. Le sujet peut varier d'année en année et sera annoncé d'avance.

SOL 3028 (3 cr.) Sociologie des modernités

(automne 2018)

Confrontation de diverses perspectives sociologiques sur des thèmes de la modernité, tels le progrès, l'individualité, la laïcité, l'universalisme, dans les domaines de leur matérialisation (ex. la ville, la famille, la religion, la mondialisation).

Préalable: SOL 1017.

SOL 3031 (3 cr.) Stage en milieu de travail 1

(automne 2018, hiver 2019 et été 2019)

(Procurez-vous les formulaires d'inscription auprès de Mme Dostaler qui vous réfèrera aux responsables pour avoir plus d'informations)

Stage en milieu privé, communautaire ou gouvernemental permettant de confronter les apprentissages théoriques, méthodologiques et thématiques aux besoins du milieu. Sensibilisation aux opportunités, attentes et contraintes posées pour le sociologue.

Préalables: Avoir complété 60 crédits de cours et avoir l'autorisation du directeur des études de premier cycle.

SOL 3032 (3 cr.) Stage en milieu de travail 2

(automne 2018, hiver 2019 et été 2019)

(Procurez-vous les formulaires d'inscription auprès de Mme Dostaler qui vous réfèrera aux responsables pour avoir plus d'informations).

Préalable: SOL 3031

SOL 3033 (3 cr.) Stage en milieu de recherche 1

(automne 2018, hiver 2019 et été 2019)

(Procurez-vous les formulaires d'inscription auprès de Mme Dostaler qui vous réfèrera aux responsables pour avoir plus d'informations).

La mise en pratique des enseignements méthodologiques, théoriques, et thématiques. Vise à associer l'étudiant aux différentes étapes de travaux de recherche en cours d'un professeur du département ou d'un centre de recherche connexe.

Préalables: Avoir complété 60 crédits de cours et avoir l'autorisation du directeur des études de premier cycle.

SOL 3034 (3 cr.) Stage en milieu de recherche 2

(automne 2018, hiver 2019 et été 2019)

(Procurez-vous les formulaires d'inscription auprès de Mme Dostaler qui vous réfèrera aux responsables pour avoir plus d'informations).

Préalable: SOL 3033

SOL 3035 (3 cr.) Épistémologie sociologique

(automne 2018)

Analyse de la démarche d'explication en sociologie, des moments théorique et méthodologique de cette démarche dont l'articulation définit la valeur d'objectivité de l'explication recherchée.

Préalables: SOL 1015 et SOL 1020 et SOL 2090

SOL 3036 (3 cr.) Laboratoire de recherche 1

(automne 2018, hiver 2019 et été 2019)

Sous la supervision d'un professeur, l'étudiant est invité à concevoir une recherche sur un sujet au choix. Par la voie de lectures approfondies, il effectue une revue critique de la littérature pertinente et développe une problématique de recherche.

Préalables: Avoir complété 60 crédits de cours et avoir l'autorisation du directeur des études de premier cycle.

SOL 3037 (3 cr.) Laboratoire de recherche 2

(automne 2018, hiver 2019 et été 2019)

Dans la poursuite du cours SOL 3036, l'étudiant va élaborer le plan de recherche et les méthodes pertinentes pour explorer sa problématique déjà formulée. Ceci résultera en un protocole de recherche complet sur le sujet de son choix.

Préalable: SOL 3036.

SOL 3041 (9 cr.) Stage en milieu de travail à l'étranger

(automne 2018, hiver 2019 et été 2019)

Stage en milieu de travail à l'étranger. Confrontation aux contextes et cultures du travail du pays d'accueil. Sensibilisation aux besoins du milieu et aux attentes et contraintes posées pour le sociologue.

Préalables: Avoir complété 60 crédits de cours et avoir l'autorisation du responsable des études de premier cycle.

SOL 3042 (9 cr.) Stage dans un organisme international

(automne 2018, hiver 2019 et été 2019)

Stage dans un organisme international public, privé ou communautaire. Sensibilisation aux enjeux internationaux et aux rapports entre l'international, le national et le local. Place et apport du sociologue dans ces organismes.

Préalables: Avoir complété 60 crédits de cours et avoir l'autorisation du responsable des études de premier cycle.

SOL 3075 (3 cr.) Analyse des réseaux sociaux

(non offert en 2018-2019)

Introduction à la théorie et aux procédures d'analyse en explorant les notions de structure, fonctions et contenu des réseaux.

Préalables: SOL 1020 et SOL1090

SOL 3101 (3 cr.) Sociologie du droit

(été 2019)

Revue des principales approches utilisées dans le domaine de la sociologie du droit. Examen de théories récentes en sociologie : analyse de phénomènes et d'institutions juridiques à partir de ces théories.

SOL 3106 (3 cr.) Les déterminants sociaux de la santé*

(non offert en 2018-2019)

Inégalités sociales et santé. Déterminants micro, méso et macro sociaux de la santé. Concepts et modèles théoriques. Traduction au plan des interventions et politiques de santé.

SOL 3107 (3 cr.) Inégalités sociales et parcours de vie

(hiver 2019)

Ce cours explore la façon dont les inégalités sociales se déploient tout au long des parcours de vie. Il livre les outils sociologiques permettant de saisir les inégalités dans leurs dynamiques sociales et leurs expériences individuelles.

SOL 3201 (3 cr.) Développement international

(automne 2018)

Courants théoriques en sociologie du développement, historique des politiques de développement dans les pays du Sud. Contexte de mondialisation et d'antimondialisation, nouveaux débats et nouveaux enjeux sociaux dans le champ du développement.

Préalables: Avoir complété 45 crédits de cours universitaires.

SOL 3402 (3 cr.) Stratification et mobilité sociales

(hiver 2019)

L'étude des mobilités sociales inter et intra générationnelles. Principe d'égalité des chances comme enjeux politiques. Outils de mesure des mobilités. Modes d'analyse des processus de répartition dans les différentes strates sociales.

Préalable: SOL 1020

SOL 3404 (3 cr.) Rapport de genre et sexualités

(non offert en 2018-2019)

Initiation à la problématique du genre comme rapport social, opérateur symbolique, principe de classement et catégorie d'analyse. Étude des liens entre sexe, genre, sexualité et hétéronormativité via les théories féministes et postcoloniales.

SOL 3406 (3 cr.) Sociologie de la jeunesse

(hiver 2019)

Théories de base en sociologie de la jeunesse. Jeunesse et insertion dans le monde du travail. Jeunesse et institutions. Jeunesse et enjeux sociaux, politiques et économiques.

SOL 3410 (3 cr.) Technosciences, culture et société

(automne 2018)

Analyse des transformations culturelles et sociales liées au développement des nouvelles technologies de l'information et des biotechnologies : Internet, génie, génétique, clonage, etc.

SOL 3505 (3 cr.) Sociologie : thèmes choisis

(non offert en 2018-2019)

Cours-séminaire portant sur un aspect particulier de la sociologie et relié à des recherches récentes. Les thèmes varieront d'année en année et seront le lieu de diffusion des recherches des professeurs réguliers ou invités.

SOL 3506 (3 cr.) Transformations du monde contemporain

(automne 2018)

Transformations sociales comparées : mondialisation/altermondialisation; réformes de l'État-social; démocratisation; nouveaux mouvements sociaux; métropolisation; judiciarisation; urbanisation; pluralisme.

Préalables : avoir complété 45 crédits de cours universitaires.

SOL 3604 (3 cr.) Inégalités, discriminations, citoyenneté

(non offert en 2018-2019)

Les inégalités sociales sous l'angle des conditions de vie et des rapports sociaux. Les discriminations dans la production/reproduction des inégalités. Liens entre racisme, classe et genre. Pratiques alternatives de citoyenneté.

SOL 3710 (3 cr.) Études sur le pays d'accueil 1

(automne 2018, hiver 2019 et été 2019)

Cours portant sur le pays d'accueil dans le cadre du cheminement international.

Préalables: Avoir complété 45 crédits de cours universitaires.

SOL 3715 (3 cr.) Études sur le pays d'accueil 2

(automne 2018, hiver 2019 et été 2019)

Cours portant sur le pays d'accueil dans le cadre du cheminement international.

Préalable et concomitant: SOL3710

SOL 3720 (3 cr.) Études sur le pays d'accueil 3

(automne 2018, hiver 2019 et été 2019)

Cours portant sur le pays d'accueil dans le cadre du cheminement international.

Préalable et concomitant: SOL3710

6.2 Répertoire des cours de psychologie du baccalauréat en psychologie et sociologie

Les informations les plus à jour et exactes sont disponibles dans le centre étudiant.

PSY 1006 (3 cr.) Méthodologie scientifique 1

(automne et hiver 2018-2018)

Méthodes de recherche. Problématique, hypothèse, variables et contrôle. Principes éthiques. Plans de recherche. Cueillette des données. Analyse et interprétation. Analyse d'articles.

PSY 1035 (3c r.) Psychologie physiologique

(automne et hiver 2018-2019)

Introduction. Techniques en psychophysiologie. Anatomie. Micro-anatomie et électrophysiologie. Les systèmes sensoriels et moteurs. La motivation et les émotions. Le sommeil et l'éveil. L'apprentissage et la mémoire.
Préalable(s) : cours de biologie du CÉGEP ou BIO 1953.

PSY 1045 (3 cr.) Motivation et émotion

(automne et hiver 2018-2019)

Introduction aux concepts de motivation et d'émotion. Principales théories explicatives. Modèles et méthodes. La réaction émotionnelle. La motivation humaine individuelle et sociale. Les comportements intrinsèquement motivés.

PSY 1075 (3 cr.) Psychologie sociale

(automne et hiver 2018-2019)

Théories, méthodes et postulats de base. Influence des facteurs sociaux sur l'individu. Processus interpersonnels. Processus de groupe. Psychologie sociale et problèmes contemporains.

PSY 1085 (3 cr.) L'apprentissage

(automne et hiver 2018-2019)

Introduction historique à l'évolution de la problématique de l'apprentissage. Conditionnement classique et instrumental. Notion de renforcement, généralisation, discrimination, transfert, etc.

PSY 1095 (3 cr.) Développement de l'enfant

(automne et hiver 2018-2019)

Développement physique, cognitif, social et affectif au cours de l'enfance. Le développement prénatal, la petite enfance, les périodes préscolaire et scolaire. Principales théories en psychologie du développement.

PSY 1105 (3 cr.) Psychologie de la personnalité

(automne et hiver 2018-2019)

Problématique du champ. Déterminants biologiques et culturels. Modèles psychanalytique, behaviorale et phénoménologique : divergences et convergences. Tendances nouvelles. Horizon anthropologique contemporain.

PSY 2003 (3 cr.) Introduction à la psychométrie

(automne et hiver 2018-2019)

Le problème de la mesure en psychologie. Les instruments de mesure et leurs caractéristiques : validité, fidélité, etc. L'élaboration des instruments de mesure : les grilles d'observation, les tests, les mesures psychophysiques, etc. Préalable(s) : PSY 1004 ou SOL 1020

PSY 2044 (3 cr.) Stress et anxiété

(automne et hiver 2018-2018)

Principales approches dans l'étude du stress et de l'anxiété. Composantes cognitives, comportementales et psychophysiques. Anxiété normale et pathologique. Principes de base : gestion du stress et traitement de l'anxiété.

PSY 2048 (3 cr.) Psychologie de la santé

(automne et hiver 2018 et 2019)

Influence des facteurs psychologiques sur la santé physique. Comportements touchant la santé (p.ex. tabagisme, activité physique). Conceptions du stress et vulnérabilité. Rôle du psychologue dans la maladie.

PSY 2055 (3 cr.) Psychologie de la perception

(automne et hiver 2018-2019)

Principales problématiques : perspective historique et théories contemporaines. Processus perceptifs de la perception de l'environnement (espace, forme, mouvement) : analyse phénoménale et étude comparative des diverses approches et interprétations.

PSY 2065 (3 cr.) Processus cognitifs 1

(automne et hiver 2018-2019)

Étude des processus attentionnels et mnésiques de l'être humain. Aperçu des principaux résultats et des principales théories concernant l'acquisition, la rétention et la récupération des connaissances et des souvenirs.

PSY 2071 (3 cr.) Relations interpersonnelles

(automne et hiver 2018-2019)

Perception de l'autre. Processus d'affiliation. Effet des premières rencontres. Développement, maintien et fin des relations d'amitié et d'amour. Examen des principales théories et méthodes dans l'étude des relations interpersonnelles.

PSY 2084 (3 cr.) Identités et interactions sociales

(automne et hiver 2018-2019)

Identités sociales dans les sociétés modernes. Identité, processus sociocognitifs, variables sociales affectant les relations interculturelles. Les nouveaux arrivants et leur société d'accueil. Psychologie et relations interculturelles positives.

PSY 2093 (3cr.) Adolescence

(automne et hiver 2018-2019)

Analyse des tâches génétiques propres à l'adolescence : le développement pubertaire, l'évolution de la socialisation, l'accès à l'identité psychosociale. Psychopathologie propre à l'adolescence

PSY 2115 (3 cr.) Psychopathologie: introduction

(automne et hiver 2018-2019)

Psychopathologie, perspective historique. Modèles dynamique, behavioral. Milieux sociopathologiques. Pathophysiologie.

PSY 2128 (3 cr.) Psychologie et monde du travail

(automne et hiver 2018-2019)

Principaux apports de la psychologie contemporaine au monde du travail. Préalable(s) : PSY 1075.

PSY 2254 (3 cr.) Maturité et vieillesse

(automne et hiver 2018-2019)

Points sur les connaissances psychologiques en rapport avec la maturité et la vieillesse. Les acquis et les pertes de ces périodes de la vie.

PSY 3022 (3 cr.) Histoire critique de la psychologie

(automne et hiver 2018-2019)

Contexte d'origine. Impact des écoles de psychologie. Débats avec la psychanalyse et la phénoménologie. Relations interdisciplinaires. Nouveaux horizons catégoriels.

PSY 3032 (3 cr.) Neuropsychologie humaine

(automne et hiver 2018-2019)

Dommages cérébraux et leurs effets. Expérience de cerveau divisé. Apraxies, aphasies. Intégration théorique des données expérimentales.

Préalable(s) : PSY 1035 ou SBM 2001

PSY 3073 (3 cr.) Psychologie des groupes et équipes

(automne 2019)

Analyse du comportement social dans les groupes restreints et les organisations : processus d'interactions et de communications en jeu, élaboration de structures et cultures spécifiques.

Préalable(s) : PSY 2128 ou PSY 1128.

PSY 3083 (3 cr.) Mémoire humaine

(hiver 2019)

Principales approches à l'étude de la mémoire. Système de traitement, d'entreposage, de recouvrement d'information. Mémoire à court terme, à long terme, épisodique, sémantique. Mnémotechniques, plans, scripts et schémas. Théories de l'oubli.

Préalable(s) : PSY 2065 ou PSE 1104 ou PSY 1065.

(automne seulement)

Grands courants empiriques actuels dans le domaine du développement social et cognitif au cours de la petite enfance. Pratiques parentales et attachement. Influences familiales, biologiques et cognitives sur le développement socio-affectif.

Préalable(s) : PSY 1095

PSY 3096 (3 cr.) Famille et développement de l'enfant

(automne et hiver 2018-2019)

Effets des interactions parents-enfants sur le développement du langage, de l'intelligence, de l'indépendance, de la compétence, etc., du jeune enfant. Introduction à la psychologie appliquée au développement.

Préalable(s) : PSY 1095

PSY 3119 (3 cr.) Psychologie communautaire

(hiver 2019)

Stratégies d'intervention et de prévention de problèmes sociaux comme les mauvais traitements envers les enfants, les problèmes de santé mentale et le suicide, à la lumière des théories et méthodes de recherche en psychologie communautaire.

Préalables : PSY 1006

7. Le corps professoral au Département de sociologie

7.1 Personnel enseignant

AMIRAUX, Valérie, Professeure agrégée

Ph.D. (Institut d'études Politiques de Paris)

Vice-doyenne au recrutement et partenariats internationaux

Directrice de la revue *Sociologie et sociétés*

Tél : 343-7233

Local : C-5077

valerie.amiriaux@umontreal.ca

Champs d'intérêts

Sociologie des religions

Théorie et méthodes de la comparaison

Sociologie du droit

Sociologie de l'international

BILGE, Sirma, Professeure titulaire

Doctorat en études du monde anglophone

(Spécialisation en études canadiennes)

Université Sorbonne-Nouvelle – Paris III

En sabbatique

Tél : 343-7304

Local : C-5073

sirma.bilge@umontreal.ca

Champs d'intérêts

Sociologie des relations ethniques et des rapports de genre

Citoyenneté pluraliste et minorités

Théorisations féministes postcoloniales et antiracistes

CALVÈS, Anne, Professeure agrégée

Ph.D. en sociologie rurale et démographie

(Penn State)

Tél : 343-7310

Local : C-5092

anne.calves@umontreal.ca

Champs d'intérêts

Sociologie du développement

Sociologie de l'Afrique

Sociologie de la santé reproductive

CARDE, Estelle, Professeure adjointe

Ph.D. de sociologie, (Université Paris XI, France)

Ph.D. de médecine, spécialité de santé publique
(Université de Toulouse III, France)

Tél : 343-6634

Local : C-5106

estelle.carde@umontreal.ca

Champs d'intérêts

Santé, sociologie de la santé

Inégalités sociales et discriminations

Intervention

Guyane française

DURAND, Claire, Professeure titulaire

Ph.D. en psychologie du travail (Montréal)

Tél : 343-7447

Local : C-5098

claire.durand@umontreal.ca

Champs d'intérêts

Méthodologie quantitative et méthodes de sondage

Les attitudes, leur utilisation et leur mesure en sociologie

Comportement organisationnel

HAMEL, Jacques, Professeur titulaire

Ph.D. en sociologie (Montréal)

Tél : 343-7159

Local : C-5076

jacques.hamel@umontreal.ca

Directeur des études supérieures

Champs d'intérêts

Sociologie de la jeunesse

Théorie des idéologies et de la connaissance

Sociologie et anthropologie du travail

Épistémologie et méthodologie qualitative

HAMEL, Pierre, Professeur titulaire

Ph.D. en aménagement (Montréal)

Tél : 343-6423

Local : C-5112

pierre.hamel@umontreal.ca

Champs d'intérêts

Action collective et mouvement sociaux

Politiques urbaines et gouvernance métropolitaine

Développement économique local

Gestion publique et démocratie

KEMPENEERS, Marianne, Professeure titulaire
Ph.D. en démographie (Montréal)

Tél : 343-6331
Local : C-5128
marianne.kempeneers@umontreal.ca

Directrice du département de sociologie

Champs d'intérêts

Socio-démographie du travail et de la famille
Interdisciplinarité sociologie et démographie
Solidarités privées, solidarités publiques
Parcours de vie

LACOURSE, Éric, Professeur agrégé
Ph.D. en psychologie de l'éducation (Montréal)

Tél : 343-6766
Local : C-5075
eric.lacourse@umontreal.ca

**Co-directeur des études de premier cycle pour le programme bidisciplinaire
(baccalauréat en psychologie et sociologie)**

Champs d'intérêts

Méthodologie quantitative (analyse de structures latentes)
Analyse longitudinale de trajectoires développementales
Sociologie de la délinquance
Prévention des comportements antisociaux au cours de l'enfance et de l'adolescence.
Différences interculturelles dans la socialisation des enfants et adolescents

LAFONTAINE, Céline, Professeure agrégée
Doctorat (Sorbonne-Paris 1 et Université de Montréal)

Tél : 343-5640
Local : C-5074
celine.lafontaine@umontreal.ca

Champs d'intérêts

Communication et nouvelles technologies de l'information
Aspects socio-culturels des technosciences
Cyberculture, arts technologiques

McALL, Christopher, Professeur titulaire

Ph.D. Histoire - études celtiques (Oxford)

christopher.mcall@umontreal.ca

Directeur scientifique du Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS)

Champs d'intérêts

Inégalités sociales et discrimination
Racisme, relations ethniques
Sociologie du langage
Sciences sociales et pratiques de citoyenneté
Histoire de la pensée sociale

MOULIN, Stéphane, Professeur adjoint

Doctorat en sciences économiques (Aix-Marseille II)

Tél: 343 7120

Local: C-5102

stephane.moulin@umontreal.ca

Champs d'intérêts

Inégalités sociales et marchés du travail
Rapports sociaux de sexe
Rapport à l'emploi des jeunes
Statistiques sociales

NOISEUX, Yanick, Professeur adjoint

Ph.D. en sociologie (UQAM)

M.A. en science politique (UQAM)

B.A.A. (HEC)

Études postdoctorales (Tata Institute of Social Sciences, Mumbai, Inde)

Tél: 343-6632

Local: C-5108

yanick.noiseux@umontreal.ca

Champs d'intérêts

Sociologie du travail
Syndicalisme et action collective
Sociologie de l'entreprise
Fondements sociaux de l'entreprise

SABOURIN, Paul, Professeur agrégé
Ph.D. sociologie (Montréal)

Tél : 343-7505
Local : C-5090
sabourin@socio.umontreal.ca

Champs d'intérêts

Méthodologie qualitative, étude de cas et informatique
Sociologie de l'économie et de la connaissance économique
Études sur la mémoire sociale
Épistémologie sociologique

SALLÉE, Nicolas, Professeur adjoint
Ph.D. sociologie, Université Paris Ouest Nanterre

Tél : 343-6111, poste #36887
Local : C-5096
nicolas.sallee@umontreal.ca

Champs d'intérêts

Justice des mineurs
Action publique et groupes professionnels
Sociologie des savoirs psychologiques
Individualité et normativités

TEITELBAUM, Sara, Professeure adjointe
Ph.D. en géographie humaine et en foresterie
Université du Nouveau-Brunswick

Tél : 343-6111, poste #49083
Local : C-5110
sara.teitelbaum@umontreal.ca

Champs d'intérêts

Sociologie de l'environnement
Géographie humaine
Foresterie communautaire

THÉRIAULT, Barbara, Professeure agrégée

Ph.D. en sociologie
(Max-Weber-Kolleg, Erfurt et Université
Libre de Bruxelles)

Tél : 343-6621
Local : C-5094
barbara.theriault@umontreal.ca

Champs d'intérêts

Théorie sociologique
Sociologie politique
Sociologie des religions

VAN de VELDE, Cécile, Professeure agrégée

Doctorat de sociologie
Sciences-po Paris (2004)

Tél : 343-7157
Local : C-5120
cecile.vandevelde@umontreal.ca

Champs d'intérêts

Parcours de vie
Inégalités sociales
Politiques publiques
Jeunesse

WHITE, Deena, Professeure titulaire

Ph.D. en sociologie (Montréal)

Tél : 343-7885
Local : C-5100
deena.white@umontreal.ca

Champs d'intérêts

Politiques sociales et les transformations de l'État providence
L'institutionnalisation de nouveaux rapports socio-politiques
La régulation sociale des populations marginalisées
Rapports État - société civile

7.2 Professeurs associés, émérites et honoraires (retraités)

FOURNIER, Marcel, Professeur titulaire

Doctorat en sociologie (Paris)

marcel.fournier@umontreal.ca

Champs d'intérêts

Sociologie de la science et de l'enseignement supérieur

Sociologie de la culture

Histoire de la sociologie et théorie sociologique

DEMERS, Andrée, Professeure titulaire

Doctorat en Économie des ressources humaine (Aix-Marseille II)

andree.demers@umontreal.ca

Directrice, Groupe de recherche sur
les aspects sociaux de la santé et de
la prévention (GRASP, Université de Montréal)

Champs d'intérêts

Sociologie de la santé

Sociologie des toxicomanies

Épidémiologie sociale

Recherche évaluative

GAGNON, Gabriel, Professeur honoraire

Ph.D. en sociologie (Paris)

sociologie@umontreal.ca

Champs d'intérêts

Épistémologie et théorie sociologique

Sociologie du travail

Coopération et autogestion

Culture populaire

GAGNON, Mona-Josée, Professeure associée

Ph.D. en sociologie (Montréal)

mona-josée.gagnon@umontreal.ca

Champs d'intérêts

Travail

Syndicalisme

Mondialisation

JUTEAU, Danielle, Professeur émérite

Ph.D. en sociologie (Toronto)

danielle.juteau@umontreal.ca

Champs d'intérêts

Théorisation de l'ethnicité

Rapports sociaux, ethniques et nationaux

Rapports de sexes et rapports majoritaires/minoritaires

Citoyenneté et pluralisme

LEGENDRE, Camille, Professeur honoraire

Ph.D. en sociologie (Michigan State University)

camille.legendre@umontreal.ca

Champs d'intérêts

Sociologie des organisations

Sociologie du travail et des sociétés industrielles

MAHEU, Louis, Professeur émérite

Doctorat en sociologie (Paris)

louis.maheu@umontreal.ca

Champs d'intérêts

Théorie des classes sociales et des mouvements sociaux

Théories sociologiques contemporaines

Sociologie de la science et des systèmes universitaires

RENAUD, Jean, Professeur émérite

Ph.D. en sociologie (Montréal)

jean.renaud@umontreal.ca

Champs d'intérêts

Immigration

Établissement des immigrants

Analyse longitudinale

Inégalités sociales

RENAUD, Marc, Professeur honoraire

Ph.D. en sociologie (Wisconsin-Madison)

marc.renaud@umontreal.ca

Champs d'intérêts

Santé et technologies médicales

Politiques publiques

Politiques scientifiques

Sociologie des Organismes internationaux

ROCHER, Guy, Professeur émérite

Ph.D. en sociologie (Harvard)

guy.rocher@umontreal.ca

En détachement auprès du Centre de recherche
en droit public (CRDP)

Champs d'intérêts

Sociologie du droit

Sociologie de l'État et des pouvoirs

Sociologie de la médecine

Sociologie de l'éthique

SALES, Arnaud, Professeur émérite

Doctorat d'État en sociologie (Paris VII Denis-Diderot)

arnaud.sales@umontreal.ca

Champs d'intérêts

Sociologie économique

Sociologie de l'État et des rapports privé-public

Sociologie du personnel hautement qualifié

Sociologie du changement social

SÉVIGNY, Robert, Professeur émérite

Ph.D. en sociologie (Laval)

robert.sevigny@umontreal.ca

Champs d'intérêts

Sociologie clinique

Psychosociologie

Individu-société, personne-culture

Méthodes qualitatives

Santé mentale

Chine

VANDYCKE, Robert, Professeur émérite

robert.vandycke@umontreal.ca

Champs d'intérêts

Sociologie du droit, dans ses rapports avec le changement social et politique

Sociologie de la question nationale

7.3 Les chercheurs associés au département

Les chercheurs associés au département peuvent donner des cours aux trois cycles et diriger des mémoires et thèses aux études supérieures.

BAILLERGEAU, Évelyne, Professeure associée Tél. : (514) 527-9565
Ph.D. en urbanisme et aménagement (Grenoble II) poste 3797
CREMIS – CSSS Jeanne-Mance evelyne.baillergeau@cssss.gouv.qc.ca

Champs d'intérêts :
Sociologie urbaine
Pratiques et organisation communautaires
Intervention sociale
Déviance

GODRIE, Baptiste, Professeure associé
Ph.D. en sociologie (Université de Montréal) baptiste.godrie@umontreal.ca

Champs d'intérêts
Rapports sociaux inégalitaires
Production des savoirs
Secteurs santé et services sociaux

LECLERCQ, Jean-Baptiste, Professeur associé
jean-baptiste.leclercq@umontreal.ca
Chercheur d'établissement, CAU Jeanne-Mance
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-
Sud-de-l'Île-de-Montréal
Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations
(CREMIS)

Champs d'intérêts
État social
Inégalités sociales et discriminations

LEGAULT, Marie-Josée, Professeure associée

Tél : 843-2015

Télé-Université du Québec

marie-josee_legault@teluq.quebec.ca

Champs d'intérêts

Équité en emploi

Interaction entre les chartes des droits de la personne et les relations de travail

Segmentation du marché du travail

Santé mentale au travail

VAN PEVENAGE, Isabelle, Professeure associée

Ph.D. en sociologie (Université de Montréal)

isabelle.van.pevenage@umontreal.ca

Champs d'intérêts

Sociologie de la famille

Sociologie de la vieillesse

7.4. Professeurs invités

Le Département a un programme d'invitation de professeurs étrangers de grande réputation tant sur la qualité de leur enseignement que sur la qualité de leurs recherches et de leur publications. Ils séjournent au Département pour des périodes de trois mois, et parfois pour des périodes plus courtes s'ils donnent un séminaire intensif.

8. Coordonnées utiles

Technicienne en gestion des dossiers étudiants du
1^{er} cycle

Valérie Dostaler C-5118 343-6111 # 3769
valerie.dostaler@umontreal.ca

Technicienne en gestion des dossiers étudiants des
cycles supérieurs

Geneviève Meaney C-5116 343-6111 # 3770
genevieve.meaney@umontreal.ca

Co-directrice des études de premier cycle pour les
programmes de sociologie

Barbara Thériault C-5094 343-6621
barbara.theriault@umontreal.ca

Co-directeur des études de premier cycle pour le
programme bidisciplinaire

Éric Lacourse C-5104 343-6766
eric.lacourse@umontreal.ca

Directeur des études de cycles supérieurs

Jacques Hamel C-5076 343-7159
jacques.hamel@umontreal.ca

Adjointe à la direction Élaine Gingras elaine.gingras@umontreal.ca	C-5137	343-5994
Secrétaire à la direction Sylvie Giguère sylvie.giguere@umontreal.ca	C-5130	343-6618
Secrétariat Arielle Tordjman arielle.tordjman@umontreal.ca	C-5124	343-6620
Local des chargés(e) de cours	C-5147	
Association des étudiants de 1 ^{er} cycle (RÉÉSUM) reesum@umontreal.ca	C-2165	343-6111 # 1943
Association étudiante de psychologie et sociologie (AEPSUM)	C-2167	343-6111 #3802
Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) http://www.faecum.qc.ca/nous-joindre	B-1265	343-5947

